



# MISSION RELATIVE AUX PRECONISATIONS OPERATIONNELLES EN SANTE SUR LE TERRITOIRE GRIGNY / VIRY-CHATILLON

---

## RAPPORT FINAL

GRES MEDIATION SANTE  
Dr Ketty Guilloux  
Dr Catherine Fabre  
Véronique Berthier  
Mai 2008

Mission d'assistance technique  
auprès du Gip de Grigny et Viry-Chatillon



LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC DE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON  
UN PROJET PARTAGÉ DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

# SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>Les constats .....</b>	<b>9</b>
<b>Le contexte urbain et social .....</b>	<b>10</b>
<b>L'offre de soins libérale de proximité.....</b>	<b>14</b>
<b>Périnatalité / enfance : santé physique et mentale .....</b>	<b>20</b>
<b>Santé mentale adultes et adolescents .....</b>	<b>26</b>
<b>Les préconisations opérationnelles.....</b>	<b>31</b>
<b>Les pistes opérationnelles dégagées .....</b>	<b>32</b>
<b>Le cadre opérationnel du plan d'actions.....</b>	<b>41</b>
<b>Annexe 1 - Détail du protocole.....</b>	<b>58</b>
<b>Annexe 2 - Détail des données recueillies.....</b>	<b>60</b>
<b>Annexe 3 - La cartographie de l'offre .....</b>	<b>79</b>

# INTRODUCTION

## LA COMMANDE D'UNE MISSION SANTE A VISEE OPERATIONNELLE

# LA DEMARCHE DU GIP DE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON POUR LE VOLET SANTE DU CUCS

Sur le territoire des villes de Grigny et Viry-Chatillon se trouvent une zone franche urbaine et trois grands ensembles classés en Zone urbaine sensible : la Grande Borne, Grigny II, les Coteaux de l'Orge.

Le Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), qui constitue, suite au Gpv, le nouveau cadre stratégique et contractuel du projet de territoire des villes de Grigny et Viry-Chatillon en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il se décline en 5 axes thématiques dont le volet santé qui constitue une forte préoccupation des deux villes. On soulignera que cette attention est ancienne, puisque le quartier de La Grande Borne avait fait l'objet d'un diagnostic de santé « exemplaire » de mai 1987 à mai 1989<sup>1</sup>.

Un diagnostic sanitaire confié en 2002 à la Nouvelle fabrique des territoires (Nft) a permis de disposer de données quantitatives, principalement appuyées sur des données d'offre et de consommation de soins, et de constats exprimés par quelques acteurs publics de santé, et un médecin généraliste.

Le volet santé du Cucs, signé le 10 juillet 2007, présente les enjeux et les orientations stratégiques définis dans ce nouveau cadre par les élus locaux à la suite du travail antérieur.

Trois objectifs stratégiques ont été définis<sup>2</sup> :

- Renforcer l'offre de soins publique et privée de proximité, particulièrement dans les champs de la santé périnatale et pédiatrique.
- Développer les politiques de prévention et d'accompagnement vers les soins en direction des plus fragiles.
- Faciliter l'accès aux soins.

## LA MISSION CONFIEE A GRES MEDIATION SANTE

Il est apparu difficile aux acteurs locaux de passer des études de 1989 et 2003 aux actions.

Le Groupement d'intérêt public (Gip) de Grigny et Viry-Chatillon a donc été missionné par les maires porteurs du Cucs et leurs partenaires pour faire émerger des pistes d'actions concrètes en matière de santé.

Pour définir ce plan d'actions, l'appui d'un prestataire a été sollicité. Le cabinet conseil Gres médiation santé a été retenu, en partenariat avec les Villes et la Ddass, suite à la procédure de marché public.

---

<sup>1</sup> Etude action santé Grigny-Grande Borne, Synthèse et éléments d'aide à la décision, Bixi Omar, Febvrel Didier, 1989

<sup>2</sup> Cf. « Note de contexte », Annexe 1 du Cahier des charges du marché public pour notre mission, Gip Grigny / Viry-Chatillon, 27/07/07

Les études préalables ont mis l'accent sur le déficit de l'offre publique et privée, et sur les perspectives inquiétantes de baisse de la démographie médicale sur les deux communes. **La mission confiée à Gres médiation santé a consisté principalement à affiner les modalités de réponses à mettre en œuvre pour maintenir et développer l'offre de soins publique et privée** : amélioration des conditions d'exercice, amélioration des équipements et leurs accès, aide au regroupement et à l'installation des professionnels de santé. Les deux villes se sont engagées à accompagner la mise en œuvre des actions. Pour ce faire, elles ont désigné chacune un référent politique et technique chargés de suivre ce dossier.

## LE PROTOCOLE DE TRAVAIL SUIVI PAR GRES MEDIATION SANTE

### ■ Une mission centrée sur trois axes transversaux

A partir des objectifs présentés dans le Cucs, trois axes transversaux ont été validés par le Comité technique chargé de suivre notre mission lors de sa réunion du 25 octobre 2007 :

- « **Le développement de l'offre libérale et la permanence des soins** »

Cet axe correspond aux objectifs du Cucs : « maintenir et développer l'offre de soins libérale », « coordonner la politique d'accès aux soins et promouvoir l'accès aux soins ».

Cet axe, comme prévu dans le cahier des charges de l'appel d'offre, devait être travaillé de manière particulièrement approfondie en ce qui concerne les pistes opérationnelles.

- « **Enfance et périnatalité** » et « **Santé mentale adultes et adolescents** »

Ces axes correspondent aux objectifs du Cucs : « Accroître les moyens de droit commun », « Mettre en œuvre des campagnes de prévention et de sensibilisation », « coordonner la politique d'accès aux soins et promouvoir l'accompagnement vers les soins », « agir en faveur des personnes souffrant d'addictions ».

### ■ La réactualisation de quelques données de cadrage

En s'appuyant sur le rapport 2003 de la Nft, des données ont été sollicitées auprès des différents services concernés afin de réactualiser ce premier rapport.

#### Les données qui ont été actualisées sur l'offre de santé

- Chiffres, densité et cartographie sur la démographie médicale (médecins généralistes et spécialistes libéraux ; dentistes ; paramédicaux) ;
- Etablissements de santé publics et privés sur le territoire du Cucs et les environs ;
- Organisation des urgences ;
- Organisation de la psychiatrie : secteurs géographiques et structures qui desservent le territoire, données d'activité ;
- Organisation et activité de la santé scolaire ;
- Organisation et activité en Protection maternelle et infantile (Pmi) ;
- Offre sur les addictions : structures spécifiques ;

- Couverture sociale et consommation médicale de la population (à partir des données de la Cпам) ;
- Périnatalité : grossesses précoces et tardives, nombre de suivi en échographie et visites prénatales, taux d'hypotrophie ;
- Enfance : résultats des bilans en Pmi et en santé scolaire.

### **Les données qui ont été actualisées sur les aspects socio-économiques**

Bien que la commande porte essentiellement sur les données de l'offre médicale et médico-sociale, il nous a semblé important de reprendre les données caractérisant la population :

- Données sociodémographiques : population, structuration des ménages (dont familles monoparentales) ;
- Données socio-économiques : taux de chômage, revenus, minima sociaux ;

### **■ Une étude des mesures d'aide à l'installation et des projets innovants pour améliorer l'offre de santé sur les territoires déficitaires**

Un repérage des mesures existantes a été fait (source Urcam, Mission régionale de santé, documentation diverse), et nous avons rédigé un document récapitulatif de ces aides<sup>3</sup>.

### **■ Des entretiens avec trente-deux professionnels, centrés sur les modalités d'actions pour maintenir l'offre de santé et améliorer les conditions d'exercice (cf. annexe 1)**

Nous avons recherché une représentativité pertinente des territoires en ZUS et limitrophes, ainsi que des professionnels interrogés.

**Au total, ce sont vingt libéraux et douze professionnels de service public qui ont été consultés individuellement** : 12 médecins généralistes, 8 spécialistes (pédiatre, dentiste, gynécologue, orthophoniste, kinésithérapeute, psychiatre, infirmier), 12 professionnels du secteur public (3 médecins PMI, 2 médecins de santé scolaire, professionnels de CMP, CMPP, et du PAEJ)

### **■ Plusieurs contacts et un entretien avec le consultant sollicité dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine sur la Grande Borne**

Le cabinet D>2H, spécialisé dans les commerces et les services, a été sollicité dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine de la Grande Borne. Il a été chargé d'évaluer les perspectives d'évolution et de proposer à l'ensemble des acteurs concernés des mesures concrètes en matière de restructuration de l'offre commerciale.

En octobre 2007, avant qu'il ne diffuse un questionnaire aux professions médicales concernant les aménagements nécessaires, nous sommes entrés en contact avec D>2H pour articuler nos deux démarches.

En décembre 2007, à la fin de nos enquêtes respectives auprès des libéraux, nous avons confronté nos analyses afin d'étayer nos rapports respectifs de mission.

---

<sup>3</sup> « Analyse des mesures d'aide à l'installation ou au maintien des professionnels de santé libéraux », Note technique rédigée en février 2008 par Gres médiation santé.

## ■ **Des réunions élargies avec les professionnels de santé (cf. annexe 1)**

Afin d'approfondir les réponses en matière de santé, nous avons organisé quatre réunions de travail sur les trois thématiques prioritaires. Les deux réunions sur « le Développement de l'offre libérale » ont rassemblé 25 libéraux, les réunions « Enfance et périnatalité » et « Santé mentale adolescents et adultes » 25 professionnels, essentiellement issus du secteur public.

# LE CONTENU DE CE RAPPORT

**Ce rapport présente :**

- **Les constats : contexte urbain et social, puis par thématique les données principales de santé et la synthèse des problèmes prioritaires ;**
- **Des préconisations opérationnelles intégrant les compléments apportés lors des rencontres avec les professionnels.**

**On trouvera en annexe :**

- **Le détail de la méthodologie ;**
- **Le détail des données recueillies ;**
- **La cartographie de l'offre.**



# LES CONSTATS

# LE CONTEXTE URBAIN ET SOCIAL

## LE CONTEXTE URBAIN ET LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Situées à 30 kilomètres au sud de Paris le long de l'autoroute A6, les communes de Grigny et Viry-Chatillon rassemblaient 57 300 habitants en 2005<sup>4</sup>.

Ce territoire est caractérisé en particulier par un aménagement urbain éclaté, la concentration des difficultés sociales et la faiblesse des ressources locales.

La structure du logement se caractérise par une forte présence de logements sociaux, concentrés sur trois grands ensembles, et par la présence d'une grande copropriété privée dont l'évolution est préoccupante.

### ■ Trois quartiers de parc social marqués par des taux de vacance et d'impayés élevés<sup>5</sup>

Le parc social est concentré sur trois grands ensembles :

- Le quartier des Coteaux de l'Orge, situé sur Viry-Chatillon, qui comporte un parc social de 1 379 logements (patrimoine de la Société nationale immobilière).
- Le Plateau (qui n'est pas classé en Zus) regroupe sur Viry-Chatillon 1 460 logements dont 1 150 dans les ensembles de l'immobilière 3F.
- La Grande Borne, située majoritairement sur Grigny, comprend 3 684 logements dont 3 594 gérés par l'Opievoy (Office public de l'habitat interdépartemental de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines).

Ces trois quartiers sont marqués par :

- La prépondérance de grands logements (deux fois la moyenne départementale), principalement à la Grande Borne (65 % des F5 et F6) et aux Coteaux de l'Orge (18 %).
- Un fort taux de rotation (10 % en 2004 contre 8,5 % en Essonne), notamment sur les Coteaux de l'Orge.
- De très importants problèmes d'impayés (fin 2004, près d'un ménage sur trois, pour un montant de 9,5 millions €), tout particulièrement à la Grande Borne (près de 40 % des ménages en situation d'impayé fin 2004, pour un montant de 7,5 millions €).

---

<sup>4</sup> Source : Estimation Insee 2005

<sup>5</sup> Source : « Eléments de diagnostic du territoire de Grigny et Viry-Chatillon », Annexe au Contrat urbain de cohésion sociale, janvier 2007

## ■ Grigny II : un parc locatif privé dont la situation sociale n'a cessé de se dégrader

Grigny II est la seconde copropriété de France avec 5 000 logements et 17 000 habitants (soit plus de la moitié de la population grignoise). Plus de 50 % des logements ne sont pas occupés par leur propriétaire.

Une partie du parc locatif privé de Grigny II, (particulièrement sur les Sablons et le secteur Surcouf<sup>6</sup> où sont situés les plus petits logements) remplit une fonction spécifique de premier accueil de populations en situation de très grande difficulté (économique, sociale, d'insertion), massivement composées de primo arrivants. Ces populations se caractérisent également par une très grande mobilité et une jeunesse croissante.

## ■ Un enclavement des quartiers<sup>7</sup>

Les voies routières rapides et la ligne D du Rer, bien que favorisant la desserte et la circulation, créent des coupures brutales sur le territoire. La conséquence immédiate de cet enclavement des quartiers est l'absence de véritable centre ville. A Grigny, on peut même parler d'un vide créé par l'A6 qui coupe la ville en deux.

## ■ Trois quartiers en Zus et une Zone franche urbaine

Des dispositifs d'appui et de soutien ont été créés, parmi lesquels la création des zones urbaines sensibles (Zus), de la zone franche urbaine (Zfu).

Trois quartiers, comprenant 77% de la population, ont été classés en zone urbaine sensible : Grigny II, les Coteaux de l'Orge<sup>8</sup>, et la Grande Borne. Ce quartier est situé en grande partie sur Grigny, mais comporte aussi une partie sur Viry-Chatillon. Ces trois quartiers font l'objet d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale et d'opérations de rénovations urbaines.

La Zone franche urbaine (Zfu), créée en 1997, s'étend sur 210 hectares. Elle est située sur les deux villes et recoupe en grande partie le périmètre de la Zus de la Grande Borne (voir la cartographie).

---

<sup>6</sup> Le secteur Surcouf de Grigny II est une zone particulièrement sensible. Il constitue un micro quartier où la délinquance est très élevée.

<sup>7</sup> Source : Contrat urbain de cohésion sociale de Grigny et Viry-Chatillon, janvier 2007

<sup>8</sup>Précédemment nommée La Cilof (Compagnie Immobilière pour le Logement des Fonctionnaires et Agents de l'Etat) : c'est l'ancienne cité des fonctionnaires.

# LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

## ■ Une grande jeunesse de la population et un nombre important de familles monoparentales<sup>9</sup>

Par rapport au taux de moins de 20 ans constaté sur l'Unité urbaine<sup>10</sup> de Paris (24,8 %), les chiffres montrent une très forte proportion de moins de 20 ans sur Grigny (36 % de la population). Viry-Chatillon se situe légèrement au-dessus du taux de l'Unité urbaine Paris.

Les trois Zus concentrent une population particulièrement jeune, le taux le plus élevé se situant sur la Zus la Grande Borne (39,3 % de moins de 20 ans).

Les taux de famille de trois enfants ou plus sont pour les trois Zus bien supérieurs aux taux moyens constatés sur l'Unité urbaine de Paris.

La Zus la Grande Borne présente un pourcentage particulièrement élevé de familles monoparentales (20,2 %), alors que le taux des autres cités correspond aux valeurs moyennes sur l'Unité urbaine de Paris (valeur moyenne 12,1 %).

## ■ Un dynamisme économique, mais un taux de chômage qui reste élevé

En 1999, le taux de chômage était de 26,4 % sur la Grande Borne, 19,9 % sur Grigny II, et 8,9 % sur la Cilof, pour un taux moyen de 11,8 % sur l'Unité urbaine de Paris<sup>11</sup>.

Le dynamisme économique constaté depuis 1999 sur les deux villes, notamment grâce à la Zone franche urbaine, n'a pas permis de réduire significativement le chômage. Si, en matière de chômage, les écarts à la moyenne départementale ont diminué, Grigny continue de présenter l'indice de concentration du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (Defm) de catégorie 1 le plus élevé du département<sup>12</sup>.

Les trois Zus sont marquées par la faiblesse des ressources de leurs habitants, particulièrement sur la Grande Borne.

## ■ Des concentrations de la précarité très élevées sur Grigny et sur certains quartiers de Viry-Chatillon<sup>12</sup>

La concentration de la précarité (bénéficiaires de minima sociaux) s'est aggravée sur Grigny depuis 2000 et reste proche de la moyenne départementale sur Viry-Chatillon.

Les disparités infra communales sont importantes, avec des poches de pauvreté dans certains quartiers. On constate ainsi de très importantes concentrations de la précarité sur Grigny II, la

<sup>9</sup> Source Insee 1999.

<sup>10</sup> L'unité urbaine de Paris regroupe 396 communes, elle comprend 99 % de la population francilienne mais s'étend au-delà de la région Ile-de-France.

<sup>11</sup> Source : Système d'information géographique-Délégation interministérielle à la ville, chiffres Insee 1999

<sup>12</sup> Source : « Eléments de diagnostic du territoire de Grigny et Viry-Chatillon », Annexe au Contrat urbain de cohésion sociale de Grigny et Viry-Chatillon, janvier 2007

Grande Borne et une partie du quartier du Plateau (2 à 4 fois la moyenne départementale) sur Viry-Chatillon.

## DES DYNAMIQUES A L'ŒUVRE

### ■ Le dynamisme économique

Le dispositif ZFU et la mise en place d'une politique de développement économique à l'échelle de l'agglomération ont contribué à l'augmentation exceptionnelle du nombre d'emplois privés sur le territoire : + 2 318 emplois salariés privés entre 1999 et 2005, soit près d'un quart de l'augmentation nette d'emplois privés en Essonne.

La ZFU vient de bénéficier d'une extension, qui élargit ainsi la zone d'attractivité économique du territoire, notamment pour les professionnels de santé libéraux.

### ■ La restructuration urbaine

Les trois programmes de rénovation urbaine du territoire, engageant plus de 400 millions d'euros, sont parmi les plus ambitieux et les plus fortement subventionnés par l'ANRU. Ils constituent un véritable levier pour résorber les dysfonctionnements structurels du territoire et améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Concernant les professionnels de santé, ces opérations de rénovation urbaine garantissent un cadre de vie rénové contribuant à l'amélioration des conditions d'exercice. Elles représentent également une opportunité pour la constitution d'une offre immobilière en santé de qualité et adaptée à l'évolution des pratiques médicales.

### ■ La constitution d'un véritable « coeur de ville » à Grigny

La Zac (Zone d'aménagement concertée) Centre Ville de Grigny représente un enjeu considérable pour le développement et l'attractivité de la ville. Ce programme d'aménagement, déjà engagé, prévoit la construction de 1100 logements avec l'implantation d'une population nouvelle, la réalisation de 45 000 m<sup>2</sup> Shon (Surface hors œuvre nette) de surfaces commerciales et 150 000 m<sup>2</sup> Shon d'activités économiques.

Comme les projets de rénovation urbaine, ces nouveaux aménagements offrent aux professionnels des opportunités immobilières et un nouveau cadre de vie attractifs.

# L'OFFRE DE SOINS LIBERALE DE PROXIMITE

## LES DONNEES PRINCIPALES (DETAIL EN ANNEXE 2)

### ■ Une offre libérale déficitaire et en baisse

Les chiffres de la Cpm<sup>13</sup> de 2006 montrent une plus faible densité d'omnipraticiens par habitant (14 omnipraticiens, soit 5,7 pour 10 000 habitants) sur Grigny par rapport à la moyenne départementale (8,6 pour 10 000 habitants) et régionale (9,8 pour 10 000 habitants en 2004)<sup>14</sup>. Grigny se situe ainsi au 39<sup>ème</sup> rang parmi les 42 communes de l'Essonne. Aucun généraliste ne s'est installé sur la ville depuis au moins cinq ans, leur nombre passant de 16 à 12 entre 2002 et 2008 (note de bas de page : décompte 2008 effectué sur le terrain).

Sur Viry-Chatillon la densité d'omnipraticiens reste à peu près stable (26, soit 8,6/10 000 habitants selon les chiffres Cpm 2006<sup>13</sup>. En ce qui concerne la densité d'omnipraticiens, Viry-Chatillon se place au 16<sup>ème</sup> rang des 42 communes de l'Essonne (chiffres Cpm 2006<sup>13</sup>).

Les données révèlent également une très faible densité de dentistes par habitant (2,4 pour 10 000 habitants contre 5,9 en moyenne en Essonne)<sup>13</sup> à Grigny, qui place la ville au dernier rang des communes de l'Essonne. Parmi les 6 dentistes de la ville, 5 ont plus de 55 ans<sup>14</sup>. La densité de dentistes est plus faible que la moyenne départementale à Viry-Chatillon (4,3 pour 10 000 habitants, soit le 32<sup>ème</sup> rang sur 42). La démographie reste toutefois stable depuis 2002, le nombre de dentistes passant de 14, à 13 en 2006.

Avec 2,3 spécialistes pour 10 000 habitants<sup>13</sup>, contre une moyenne départementale de 8,4 pour 10 000 habitants, Grigny se place au 32<sup>ème</sup> rang des 42 communes de l'Essonne. La ville ne dispose plus d'ophtalmologue depuis 2002. La densité de spécialistes sur Viry-Chatillon reste en dessous de la moyenne départementale, et la ville occupe le 22<sup>ème</sup> rang sur les 42 communes de l'Essonne.

La densité en infirmiers est inférieure à la moyenne départementale sur les deux villes (4,1 pour 10 000 habitants à Grigny, 3 pour 10 000 à Viry-Chatillon, contre 4,5 pour 10 000 en Essonne)<sup>13</sup>. A Grigny, qui se situe au 22<sup>ème</sup> rang des communes de l'Essonne, le nombre d'infirmiers diminue très fortement depuis 2002, passant de 15, à 10 en 2006. A Viry-Chatillon, qui se situe au 32<sup>ème</sup> rang des communes de l'Essonne, la démographie en infirmiers reste stable depuis 2005, même si elle a diminué entre 2002 et 2006, passant de 11 à 9.

---

<sup>13</sup> Données Cpm au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

<sup>14</sup> Source : Cartosanté, 2006, site Urcam

Parmi les autres professionnels de santé, deux professions sont particulièrement déficitaires sur Grigny : les masseurs kinésithérapeutes (dernier rang des communes du département. Leur nombre est passé de 9 à 5 entre 2002 et 2006), et les orthophonistes (aucun à Grigny).

### ■ Une consommation de soins qui reste faible sur les deux communes

Le rapport de la Nouvelle fabrique des territoires notait en 2002 que les indicateurs de consommation médicale sur les deux villes étaient très inférieurs aux moyennes départementales et particulièrement faibles à Grigny alors qu'ils étaient comparables aux moyennes du Nord-Essonne à Viry-Chatillon.

Les données 2006 de la Cnam<sup>15</sup> vont dans le même sens puisque le taux d'assurés actifs (assurés ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins) est plus faible sur Grigny que la moyenne départementale (72,9 % contre 76,1 % pour l'Essonne), alors qu'on observe sur Viry-Chatillon un taux identique à la moyenne départementale.

Les deux villes se situent dans les quinze communes (sur les quarante deux du département) ayant le plus faible taux d'assurés actifs, Grigny étant devancé par Evry, Juvisy-sur-Orge et Corbeil.

Les deux villes forment des zones de recours aux soins bien distinctes<sup>16</sup>.

### ■ Grigny détient le taux de bénéficiaires de la Cmut le plus élevé de l'Essonne

A Grigny, fin 2006, 17,7 % des bénéficiaires (assurés et ayants droits) affiliés à la Cnam de l'Essonne relevaient de la Cmut, contre une moyenne départementale de 5,2 %. Viry-Chatillon compte un taux plus faible de bénéficiaires de la Cmut (6,7 %), qui se rapproche du taux départemental moyen<sup>15</sup>.

Les données Cnam<sup>17</sup> montrent que le taux/médecin de personnes affiliées à la Cmut est plus élevé à Viry-Chatillon et Grigny que la moyenne départementale, soit 194 patients Cmut/médecin à Grigny et 93 patients Cmut/médecin à Viry-Chatillon (contre 32 en Essonne).

### ■ Préoccupations des libéraux

Les préoccupations principales des libéraux sont l'aggravation des problèmes sociaux, l'insécurité, la surcharge de travail administratif (une part importante de la clientèle est affiliée à la Cmut et l'AME), un sentiment d'isolement et d'abandon. Ils ont affirmé leur volonté de garantir l'accès aux soins pour toute la population.

---

<sup>15</sup> Données Cnam au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

<sup>16</sup> Source « Mission régionale de santé »

<sup>17</sup> Source « Bénéficiaires essonniers ayant consulté un médecin (généraliste ou spécialiste de l'Essonne, année 2006 », DRRPS/SIAM/DD, 21/01/08, transmis par la Cnam

# SYNTHESE DES PROBLEMES PRIORITAIRES

## ■ Une offre libérale en constante diminution, principalement sur Grigny

**On observe une démographie faible dans les deux villes. Les professions particulièrement déficitaires sont les omnipraticiens, les dentistes, les kinésithérapeutes, les infirmiers.**

Face aux chiffres de faible démographie d'omnipraticiens sur Grigny, les généralistes rencontrés ne se plaignent pas d'une surcharge de travail, mais certains reconnaissent travailler beaucoup. Ils ont aussi du mal à trouver des remplaçants.

Dans les deux villes, le manque d'infirmiers et de kinésithérapeutes est ressenti par plusieurs praticiens, dans les deux villes. Les infirmiers sont surchargés de travail, ce qui pose des problèmes aux généralistes quand une prise en charge à domicile est nécessaire. Les kinésithérapeutes qui se sont exprimés se disent également débordés.

**Le recours aux spécialistes reste globalement satisfaisant grâce à l'offre environnante, sauf en ce qui concerne l'ophtalmologie et l'orthophonie**

Malgré les faibles densités de spécialistes par commune, les généralistes des deux villes disent ne pas rencontrer de difficultés majeures pour orienter leurs patients vers des prises en charge spécialisées, d'autant plus que de nombreuses ressources existent dans les villes limitrophes, en libéral comme en secteur hospitalier. Si les délais d'attente sont longs pour certaines spécialités, cela correspond pour eux à la moyenne observée en général en France. Deux manques sont cependant relevés sur Grigny : l'absence d'ophtalmologiste et d'orthophoniste.

## **L'offre libérale est en constante diminution sur Grigny**

Entre 2002 et 2007, on observe sur Grigny le départ de vingt libéraux contre seulement deux installations.

Les départs concernent :

- 4 généralistes ;
- 2 ophtalmologistes ;
- 1 Orl ;
- 3 kinésithérapeutes ;
- 1 orthophoniste ;
- 5 infirmiers ;
- 4 dentistes.

Un psychiatre et un gynécologue se sont installés entre 2002 et 2007.

## ■ On observe une situation « de crise » de l'offre libérale sur la Grande Borne

L'inégalité de répartition géographique des libéraux dessert particulièrement la Grande Borne (Cf. cartographie annexe 3). Ces dernières années deux généralistes et deux dentistes ont quitté le quartier et n'ont pas été remplacés. Les trois généralistes et les trois infirmières actuellement présents sont en butte à des conditions actuelles d'exercice très difficiles, du fait des agressions et de la dégradation des bâtiments. Un de ces généralistes peine à trouver un local adapté à ses besoins dans le quartier alors que son immeuble va être démoli.



Les libéraux de la Grande Borne et Grigny II ont exprimé leur forte déception face à l'absence de réaction des pouvoirs publics. Les libéraux de la Grande Borne et Grigny II considèrent qu'ils ne sont pas soutenus, et n'attendent plus grand chose des pouvoirs publics puisque les projets sur lesquels ils ont déjà été mobilisés sont restés sans suite. C'est d'autant plus dommage qu'il s'agit de praticiens qui ont fait le choix au départ de s'installer dans ces quartiers, et qui sont très préoccupés de l'accès aux soins des populations les plus démunies.

### ■ Une insécurité réelle pour certains libéraux

Il s'agit d'un problème crucial pour les trois généralistes et les infirmières installés sur la Grande Borne et c'est une des raisons du départ récent du quatrième généraliste de ce quartier. L'état de dégradation des bâtiments dans le quartier de la Grande Borne renforce encore ce sentiment d'insécurité : absence de gardien depuis plusieurs mois, absence d'éclairage et dégradations dans les cages d'escalier. Enfin la désertification de la Grande Borne en terme de services accentue aussi le sentiment d'isolement des praticiens (« *ici la population est abandonnée, et nous avec* », dira un généraliste). D'autres généralistes, sur Grigny II ou Grigny centre, ont été victimes d'agressions et cambriolages, dans leur cabinet ou à proximité, dont certaines agressions à mains armées.

Ce problème d'insécurité incite les médecins à limiter les visites à domicile le soir sur la Grande Borne, et a pour conséquence le refus de SOS Médecins et des ambulanciers privés de se déplacer dans le quartier. Plusieurs infirmiers continuent cependant à réaliser des visites à domicile sur la Grande Borne, qu'il s'agisse des infirmières installées sur la Grande Borne ou d'infirmiers installés dans le centre de Grigny ou à Viry-Chatillon. Mais certains infirmiers nous ont fait part aussi de leur sentiment d'insécurité.

### ■ Une surcharge d'activité administrative et sociale

Du fait des caractéristiques de la population qui cumule de nombreux problèmes sociaux et économiques, la prise en charge médicale des patients ne peut se faire sans qu'il y ait aussi une prise en charge sociale.

Nous n'avons pourtant pas relevé de liens étroits entre les libéraux et les services sociaux.

Du côté de la couverture sociale, la part importante de clientèle affiliée à la Cmu ou à l'Aide médicale Etat augmente la part administrative dans la pratique des soignants. Les libéraux semblent démunis face à certaines situations complexes en matière de Cmu et Aide médicale Etat. Faute de recours identifié et accessible, ils ne sont pas toujours en mesure d'aider les patients à régulariser leurs droits. Les libéraux qui acceptent le plus les patients en Cmu et Aide médicale Etat se trouvent finalement pénalisés par les tâches administratives et parfois les impayés. Pour les dossiers Cmu, et malgré de fortes améliorations dans les délais de remboursement par l'Assurance maladie, les choses restent compliquées quand les patients ne sont pas à jour de leur dossier : les dossiers reviennent alors vers le soignant et plusieurs médecins ont signalé qu'ils étaient alors pénalisés en matière de paiement de la consultation. La gestion des dossiers Aide médicale Etat est beaucoup plus complexe, et occasionne davantage d'impayés.

## ■ Des difficultés dans les déplacements professionnels

Des libéraux nous ont signalé des difficultés de stationnement, essentiellement sur la copropriété Grigny II, ce qui pénalise particulièrement les infirmiers qui effectuent de nombreuses visites à domicile. Les places de stationnement sont rares. De plus, certains infirmiers en visite à domicile sont soumis à des contrôles fréquents de stationnement. D'après certains d'entre eux, la police ne fait pas preuve de beaucoup de compréhension à cet égard.

## ■ Les secours se déplacent peu dans certains quartiers de Grigny

Un gros problème persiste : le refus pour certains secours d'intervenir sur la Grande Borne et Grigny II.

SOS médecins Essonne a son siège social sur Grigny, et bénéficie des avantages financiers liés à son installation en Zone franche urbaine. Mais, d'après les généralistes participant à la régulation des urgences, cet organisme ne se déplace pas sur la Grande Borne, ni sur square Surcouf (Grigny II), à cause des problèmes d'insécurité. C'est pour la même raison que les ambulanciers n'iraient pas non plus sur la Grande Borne. Si les pompiers se déplacent en cas d'urgence vitale avérée, la population ne bénéficie pas de visites médicales à domicile en cas d'urgence ressentie (par exemple une forte fièvre chez un enfant). D'après les professionnels de santé rencontrés, les habitants des quartiers défavorisés semblent en avoir pris leur parti, et s'organisent pour se rendre aux Maisons médicales de garde de Juvisy-sur-Orge (pour les habitants de Viry-Chatillon surtout), ou d'Evry (pour les Grignois surtout), ou vers les urgences hospitalières des hôpitaux des mêmes villes. Mais la difficulté à bénéficier de visites d'urgence à domicile peut être ressentie par la population comme un abandon de plus.

En dehors de ce problème, et même s'ils regrettent que le projet de Maison médicale de garde sur Grigny n'ait pas abouti<sup>18</sup>, les généralistes rencontrés estiment qu'il y a beaucoup moins de problème de permanence des soins qu'en 2002.

De plus, certains généralistes et spécialistes assurent des horaires d'ouverture élargis. Un cabinet de groupe de Viry-Chatillon est par exemple ouvert toute la journée le samedi et jusqu'à 21 heures le soir.

Mais rares sont les généralistes qui sont joignables en dehors des horaires d'ouverture du cabinet.

## ■ Une mauvaise image extérieure de Grigny

Même s'ils sont confrontés à de réelles difficultés, les libéraux estiment que l'image de la ville véhiculée par les médias est beaucoup plus défavorable que ce qu'ils vivent au quotidien. Grigny est surtout connue pour ses problèmes sociaux et les troubles de l'ordre public, alors que la plupart des professionnels de santé qui y sont installés veulent y rester.

---

<sup>18</sup> Le projet aurait été débattu en 2003.

## ■ **L'absence d'instance locale de rencontre et de travail collectif entre l'ensemble des professionnels de santé**

Sur Viry-Chatillon la coordination des professionnels de santé, mise en œuvre par la Ville et animée par la Directrice des Solidarités, peine à impliquer les libéraux.

Sur Grigny le contexte de faible démographie médicale avec surcharge de travail, et l'absence de dispositif de partenariat sur ce thème, rendent plus difficile les échanges entre professionnels.

## ■ **Un contexte social et urbain très défavorable**

Les libéraux constatent une aggravation générale des problèmes sociaux, qui touche plus particulièrement la Grande Borne, la copropriété Grigny II, et le Plateau.

Sur Viry-Chatillon, c'est le Plateau et non le quartier des Coteaux de l'Orge qui est cité comme particulièrement touché par les problèmes sociaux, car d'après les professionnels rencontrés, les opérations réalisées sur les Coteaux de l'Orge ont abouti à une amélioration notable de la situation même si des problèmes persistent encore (violence, addiction...).

# PERINATALITE / ENFANCE : SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

## LES DONNEES PRINCIPALES (DETAIL EN ANNEXE 2)

### ■ L'offre

#### **Une population particulièrement jeune**

Le Conseil général relève un accroissement net du nombre de naissances entre 2002 et 2006, passant de 661 à 763 sur Grigny, et de 450 à 550 sur Viry-Chatillon<sup>19</sup>.

Les taux de famille de trois enfants ou plus sont pour les trois Zus bien supérieurs aux taux moyens constatés sur l'Unité urbaine de Paris.

#### **Un recours très important à la Pmi de Grigny**

En 2006, la Pmi de Grigny a suivi 93 % des nouveaux-nés, et compte tenu du nombre croissant de naissances, elle est saturée. Elle voit quasiment l'ensemble des enfants de la ville durant leur première année de naissance. Les centres de Viry-Chatillon observent aussi une montée en charge de leur activité. Cette surcharge de travail oblige les Pmi de Grigny et Viry-Chatillon à donner une priorité aux plus jeunes enfants.

#### **Des libéraux qui complètent la Pmi pour le suivi des grossesses et de la petite enfance**

L'offre en pédiatrie libérale est la même en 2007 qu'en 2002 (un pédiatre dans chaque ville), et les pédiatres se disent saturés. L'offre en gynécologie libérale s'est améliorée, le territoire comprenant trois gynécologues libéraux au lieu de deux en 2002. Plusieurs généralistes assurent le suivi des grossesses jusqu'au 6<sup>ème</sup> mois et leur part de suivi infantile est importante.

#### **Mais Grigny ne dispose plus d'orthophoniste libéral**

Pour la densité d'orthophoniste libéral par habitant<sup>20</sup>, Grigny est au dernier rang des 42 communes de l'Essonne, et Viry-Chatillon au 27<sup>ème</sup> rang.

#### **Une saturation de l'offre Cmp / Cmpp**

Les délais moyens d'attente pour une prise en charge varient de 3 à plus de 6 mois selon les structures. Une des priorités du Cmpp est l'accueil des 0-2 ans, pour lesquels les délais d'attente sont réduits. Le Cmp a également développé une consultation psychologique pour les 0-3 ans, mais sur Athis-Mons (Prélude).

<sup>19</sup> Source : « Naissances Insee domiciliées Essonne 2000-2006 », tableau remis par la Direction de la Pmi, Conseil général de l'Essonne

<sup>20</sup> Données Cpm au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

## ■ **Recours aux soins et santé**

### **Des indicateurs de santé des enfants et de suivi des grossesses qui restent préoccupants sur Grigny**

Le taux de mères n'ayant pas bénéficié de 3 échographies pendant leur grossesse reste le plus élevé de l'Essonne (8,8 %, soit 1,6 fois la moyenne départementale, contre 9,5 % en 2004)<sup>8</sup>. Il en est de même pour le taux de femmes enceintes n'ayant pas bénéficié des 7 visites prénatales requises. Enfin Grigny se situe aussi parmi les quatre communes du département qui présentent les taux les plus élevés d'enfants hypotrophiques (note bas de page : nés à terme mais avec un poids inférieur à 2,5 Kgs)

### **Des retards de vaccination en CE1 fréquents sur Grigny**

Pour l'année scolaire 2005/2006<sup>21</sup>, Grigny est la ville du département dont le taux d'enfants en retard de vaccination est le plus important : 45,7 % pour une moyenne départementale de 30,4 %.

# SYNTHESE DES PROBLEMES PRIORITAIRES

## ■ **Une offre de soins sous dimensionnée par rapport aux besoins croissants**

### **Des besoins croissants**

Au préalable, il est important de rappeler que les indicateurs socio démographiques mettent en évidence une population jeune qui ne cesse d'augmenter, influençant le recours aux services. Les constats sur la santé restent préoccupants. Les indicateurs chiffrés sont défavorables sur le suivi des grossesses, la santé du nourrisson, les vaccinations. Les professionnels observent aussi une grande fréquence des troubles psychologiques et des troubles du langage. La situation de précarité socio-économique de nombreuses familles, et le nombre important de familles monoparentales, contribue au développement de ces troubles, et nécessite un accompagnement soutenu des familles dans leur démarche de soins.

### **Les services publics sont surchargés voire saturés**

Les services publics de Pmi, Santé scolaire, Psychiatrie de l'enfant, sont tous très demandés et débordés malgré les priorités d'intervention qu'ils ont faites. Les pédiatres et orthophonistes libéraux, saturés eux aussi, ne peuvent compenser ce déficit de l'offre publique.

Le recours à la Pmi de Grigny reste toujours très important, avec une activité qui est plus du double de la moyenne départementale. Les délais d'attente y sont de deux mois pour un premier rendez-vous, et la surcharge de travail ne permet d'effectuer que trois des six bilans préconisés pendant la première année de vie. L'augmentation du nombre de consultations de Pmi en 2009 permettra d'améliorer les activités de prévention et de dépistage de ce service.

Les structures de pédopsychiatrie, qui ont une double mission de prévention et de soins, sont elles aussi surchargées. Le délai d'attente moyen au Cmpp est de plus de six mois. Le délai d'attente du Cmp l'Imagerie va de trois à six mois, et la liste d'attente pour une prise en charge est de 80 enfants début 2008. Certains professionnels disent ne plus demander de

---

<sup>21</sup> Sources : Conseil général de l'Essonne, Direction de la Prévention Santé.

rendez-vous au Cmp pour des enfants à cause de son indisponibilité. Le Cmp l'Imagerie avait demandé en 2005 cinq postes supplémentaires (deux médecins, infirmier, psychomotricien, orthophoniste), un seul poste de psychiatre a été obtenu.

Les conditions matérielles d'exercice de certains professionnels ne facilitent pas toujours le travail : l'absence de bureau personnel du médecin scolaire dans certains établissements complique énormément son travail de prise de contact et de suivi.

### **L'inaccessibilité de certains services de soins dans des délais convenables contribue à l'aggravation des troubles**

Alors que les bilans de santé dépistent des pathologies, leurs prises en charges sont retardées. Cette situation a une incidence grave pour l'enfant, car c'est l'ensemble de son développement qui est remis en question. Ainsi, la santé scolaire regrette que l'insuffisance de l'offre en santé mentale et en orthophonie empêche des prises en charge pour troubles du comportement et troubles du langage, alors que la sensibilisation des parents a enfin permis de les amener à prendre rendez-vous. Elle constate qu'entre le bilan Pmi des 3-4 ans et le bilan de santé scolaire en classe préparatoire, les troubles de ces enfants se sont aggravés, les suivis préconisés n'ayant pas pu être mis en place. Pour certaines situations alarmantes les professionnels prennent sur leur temps personnel pour faire aboutir une demande de prise en charge mais ces démarches sont très chronophages et ne peuvent pas être multipliées faute de temps.

La surcharge des services a aussi pour conséquence de décourager certaines familles dans leurs démarches vers les services de prévention et de soins. Celles-ci vont alors attendre de se trouver en situation d'urgence pour se faire soigner.

### **■ Des déplacements souvent trop complexes pour les familles**

Des services sont éloignés géographiquement de certains habitants des quartiers prioritaires. Par exemple le Cmp enfants l'Imagerie, en forte proximité des familles de la Grande Borne, est plus difficile d'accès pour les familles de Grigny II et des Coteaux de l'Orge. Le Cmpp de Viry-Chatillon a pu développer une antenne de consultations individuelles sur le Plateau, mais le Cmp l'Imagerie n'a pas les moyens de faire de même sur Grigny II.

Les familles de Grigny ne disposent pas d'orthophonistes libérales sur leur commune et celles de Viry-Chatillon sont saturées.

Une prise en charge dans la durée impose une organisation plus difficile à mettre en œuvre dans un contexte de précarité sociale. Outre la difficulté à maintenir une démarche active vers les soins quand la famille est submergée par des problèmes socio-économiques quotidiens, les déplacements sont particulièrement complexes à organiser pour les familles qui ont plusieurs enfants en bas âge, surtout quand il s'agit de familles monoparentales. Le coût des transports en commun constitue un frein supplémentaire.

### **■ Des retards et des troubles du langage de plus en plus fréquents chez des enfants de plus en plus jeunes**

La Pmi constate que les retards et troubles du langage dépistés au moment du bilan des 3-4 ans sont importants. Mais elle précise que ces troubles sont parfois difficiles à différencier des troubles de la communication, et d'une difficulté avec la langue française. Les facteurs sont multiples : facteurs somatiques, manque de socialisation et d'échanges verbaux, problèmes d'alphabétisation des parents. Les enfants ont souvent grandi jusqu'à cet âge là auprès de leur

mère sans possibilité d'être accueillis dans des espaces collectifs (par exemple il y a seulement quatorze places en Halte Garderie sur le Plateau). Le diagnostic pour les enfants issus de l'immigration est particulièrement délicat, car les tests ne sont pas adaptés si l'enfant ne parle pas français.

La proportion de troubles du langage dépistés au moment du bilan des 6 ans reste élevée. Le milieu scolaire n'est pas toujours en mesure de bien identifier la nature des troubles, et n'a pas les moyens d'assurer un accompagnement individualisé satisfaisant, car les effectifs globaux d'élèves sont trop importants pour le nombre d'enseignants, et le nombre d'enfants en difficulté augmente.

Les six orthophonistes de Viry-Chatillon sont débordés, avec des délais d'accès qui vont de 3 mois environ pour un bilan, à 6 mois environ pour une prise en charge. Les structures de pédopsychiatrie publique et privée (Cmpp et Cmp) sont très sollicitées aussi pour des troubles de l'apprentissage, repérés au moment de l'école primaire. Les postes d'orthophonistes au Cmp et au Cmpp sont insuffisants pour compenser la carence de l'offre libérale. Le Projet de réussite éducative (Pre) offre depuis janvier 2008 de faire des bilans orthophoniques pour les enfants à la demande des médecins scolaires et des psychologues des Rased. Ces bilans permettent de confirmer ou infirmer une orientation vers l'orthophonie, de préciser les hypothèses de travail des médecins scolaires, d'aider les parents à faire une démarche difficile vers les Cmp et Cmpp et de gagner du temps dans la mise en place de suivi. Mais les difficultés d'accès en aval vers les orthophonistes et services de santé mentale restent les mêmes.

Il n'est pas toujours évident de faire la part des choses entre retards du langage, troubles du langage, troubles de la communication, troubles de l'apprentissage. Les avis sont partagés sur les facteurs en cause, mais tout le monde s'accorde à dire que les prises en charges doivent faire l'objet d'une concertation entre plusieurs ressources : milieu scolaire (enseignants), orthophonistes, psychologues en Cmp et en Réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté (Rased), services d'aide aux devoirs, services d'alphabétisation pour les adultes...

## ■ Des troubles inquiétants de la relation mère-enfant

De nombreuses mères présentent des troubles de dépression en post-partum ; ceci génère des troubles graves et bien connus dans la relation mère enfant et dans le développement psychologique de l'enfant.

Parfois, c'est à l'occasion de la consultation d'un enfant que le diagnostic de psychose chez la mère est posé.

Le Cmpp de Viry-Chatillon donne une priorité aux problèmes de santé mentale des tous petits et de leur maman car il est important d'intervenir le plus précocement possible.

## ■ Un manque d'intervenants pour accompagner les enfants handicapés et leur famille dans l'intégration scolaire

La prise en charge et le suivi des enfants handicapés est parfois trop complexe pour les familles qui ont du mal à identifier les intervenants, à comprendre les missions et services de la Maison départementale des personnes handicapées, les mesures d'aide à l'intégration scolaire.

Le manque d'intervenants sociaux ne permet pas des prises en charge satisfaisantes en milieu scolaire pour les enfants présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant. Des projets concernant l'intégration scolaire sont stoppés.

Ce manque concerne les auxiliaires de vie scolaire et les employés de vie scolaire :

- Les auxiliaires de vie scolaire sont spécifiquement affectés à l'accompagnement d'un enfant handicapé pour favoriser son intégration en milieu scolaire. Cette affectation est décidée par la Commission d'éducation spéciale.
- Les employés de vie scolaire ont une mission plus large. S'ils peuvent apporter une aide aux élèves handicapés, ils sont aussi chargés d'autres missions comme l'aide à la documentation, l'aide administrative aux directeurs ...

Des difficultés communes se posent pour le recrutement de ces intervenants : la précarité de leur statut rend les postes difficiles à pourvoir (faibles revenus, contrats à durée déterminée renouvelables jusqu'à une certaine limite), et la formation de ces intervenants n'est pas toujours adaptée.

## ■ Une insuffisance des services favorisant la socialisation des enfants et des mères

La socialisation apparaît comme un facteur essentiel pour l'apprentissage de la langue française et le développement de l'enfant. Sur Viry-Chatillon tout particulièrement, les infrastructures concernant la petite enfance ne permettent pas de compenser les conditions de vie défavorables : les professionnels ont insisté sur le manque de lieu d'accueil mère enfant, et le faible nombre de lieux collectifs de garde. Les habitants de Grigny ont bénéficié d'un très important effort de création de places entre 2003 et 2006<sup>22</sup>.

## ■ Des problèmes de santé fortement liés à la dégradation de la situation sociale

Les professionnels rencontrés constatent le rôle pathogène des conditions environnementales et de sécurité pour les habitants et pour eux-mêmes. La plupart des professionnels rencontrés estiment que la situation sociale des personnes habitant les quartiers sensibles s'est aggravée. Les familles qu'ils rencontrent sont de plus en plus nombreuses à être confrontées au quotidien au chômage, à la pauvreté, à l'insalubrité et au surpeuplement du logement, à l'insécurité et à la violence.

Les problèmes de santé évoqués comme étant particulièrement liés à des facteurs sociaux sont surtout la souffrance psychique des mères, qui s'exprime fréquemment au moment de la grossesse ou juste après (dépressions du post-partum), les troubles de la relation mère-enfant), les retards et troubles du langage et les troubles de la communication chez les enfants. Les problèmes psychologiques chez les adolescents apparaissent aussi fortement liés aux conditions sociales. Le Cmp l'Imagerie et le Cmpp confirment qu'une partie importante des problèmes traités dans leurs services sont en lien avec la situation sociale très difficile des enfants et de leurs familles.

Pour beaucoup de praticiens, la santé de la population s'améliorera nettement quand les conditions de vie seront plus favorables.

---

<sup>22</sup> Le nombre de places en structures d'accueil de la petite enfance de Grigny a augmenté de 37 % entre 2003 et 2006 (source : « Eléments de diagnostic du territoire de Grigny et Viry-Chatillon », Annexe au Contrat urbain de cohésion sociale de Grigny et Viry-Chatillon, janvier 2007).



Ces constats concernent surtout la Grande Borne. Ils ont aussi été évoqués pour le quartier du Plateau à Viry-Chatillon mais de manière plus mitigée. Pour ce qui concerne le quartier des Coteaux de l'Orge, les professionnels de l'enfance rejoignent les libéraux pour saluer l'amélioration notoire du cadre de vie, qui constitue un facteur favorable pour la santé globale de sa population.

# SANTE MENTALE ADULTES ET ADOLESCENTS

## LES DONNEES PRINCIPALES (DETAIL EN ANNEXE 2)

### ■ L'offre libérale en santé mentale sur les deux villes

Quatre psychologues libéraux exercent sur Viry-Chatillon mais aucun sur Grigny.

Un psychiatre libéral s'est installé il y a quatre ans sur Grigny, mais il n'existe aucun cabinet de psychiatre sur Viry-Chatillon. Une clinique privée à orientation psychiatrique est cependant installée sur Viry-Chatillon.

### ■ Le secteur public de psychiatrie adulte qui reçoit les habitants de Grigny

Grigny appartient au 8<sup>ème</sup> secteur de psychiatrie adulte de l'Essonne (secteur 91G08), et dépend de l'Etablissement public de santé (Eps) Barthélémy Durand situé à Etampes. Un Cmp-Cattp se trouve sur Grigny (centre Lucien Bonnafé situé Place du Quinconce à la Grande Borne).

Deux autres structures d'accueil sont situées sur Grigny à la Grande Borne : l'atelier « Récup'Art », et le Point accueil écoute jeunes (Paej).

Dans son rapport d'activité 2006 le Dr Guyader, chef de service, s'alarme de plusieurs problèmes qui limitent les possibilités d'accueil par son équipe. Il estime que les effectifs infirmiers sont très insuffisants, et la capacité d'accueil en hospitalisation, soit 25 lits, saturée. Il constate la situation de précarité majeure de certains patients. Depuis octobre 2005 le service a constamment entre 15 et 20 personnes hospitalisées qui n'ont ni domicile personnel ou foyer, ni maison de retraite. L'analyse des entrées en hospitalisation du 1<sup>er</sup> juillet au 21 décembre 2006 montre que 47 % des patients étaient des habitants de Grigny.

Il n'y a aucun délai d'attente pour être reçu au Cmp, les infirmiers assurant le premier accueil et parfois le suivi de patients. En 2006, l'équipe a réalisé plus de 20 000 actes de consultations, visites à domicile et de Cattp.

### ■ Une prise en charge extérieure au territoire pour les habitants de Viry-Chatillon

La ville de Viry-Chatillon est couverte par le secteur de psychiatrie 91G07. Ce secteur est également rattaché à l'Eps Barthélémy Durand. Il dispose en ambulatoire d'un Cmp et d'un Cattp à Savigny-sur-Orge, mais aucune consultation n'est implantée sur Viry-Chatillon.

Le délai d'attente pour une prise en charge a tendance à augmenter ces derniers temps, mais l'équipe s'est organisée pour qu'un premier contact ait lieu rapidement avec un infirmier. Une partie des patients vient de Viry-Chatillon et l'équipe a du mal à identifier si l'éloignement géographique rebute certaines personnes.

Comme l'équipe du Cmp de Grigny, celle de Savigny-sur-Orge relève la difficulté à trouver des logements pour les personnes qui souffrent de troubles psychiatriques.

### ■ **Les lieux d'écoute et de soins pour les adolescents en souffrance psychique**

Les professionnels rencontrés estiment que les phénomènes de déscolarisation des adolescents sont fréquents ainsi que les phobies scolaires.

L'infirmier et le cabinet médical du médecin du collège sont aussi des lieux repérés par les adolescents pour venir exprimer leurs demandes et leurs difficultés. La présence du médecin et/ou de l'infirmière est donc un facteur favorable qui permet de saisir une situation urgente « au vol » mais les faibles moyens en médecine scolaire ne garantissent pas du tout cette présence.

Grigny dispose d'un Point accueil écoute jeunes (Paej). Suite au départ de psychologues et à la difficulté d'en attirer de nouveaux compte tenu des rémunérations proposées, ce service a réduit ses prestations ces dernières années. Il a notamment considérablement limité ses actions hors les murs : conférences, travail avec le milieu scolaire...

Sur Viry-Chatillon, devant le besoin important et la faiblesse de l'offre, le Cmpp fait de l'accueil des adolescents (jusqu'à l'âge de 18 ans) une de ses priorités.

### ■ **Préoccupations des professionnels**

Les professionnels relèvent notamment une saturation en psychiatrie publique, un manque de professionnels libéraux en psychiatrie, des adolescents en rupture scolaire et en souffrance psychique.

## SYNTHESE DES PROBLEMES PRIORITAIRES

### ■ **Un éloignement géographique des services pour les habitants de Viry-Chatillon**

Sur Viry-Chatillon, il n'y a ni psychiatre libéral ni Cmp adulte, le territoire étant couvert par le Cmp adulte de Savigny-sur-Orge. Ceci suppose donc des déplacements pour les habitants de Viry-Chatillon. On peut supposer que certains patients hésitent à se déplacer.

Sur Grigny, un psychiatre libéral, une consultation de Cmp adulte, et la présence du Paej permettent une prise en charge plus locale. Cependant, le Cmp et le Paej sont éloignés pour les habitants de Grigny II.

### ■ Une faible densité de professionnels libéraux de santé mentale sur les deux villes

Il n'y a pas de psychiatre libéral à Viry-Chatillon et un seul psychiatre libéral à Grigny, installé depuis peu. L'absence de remboursements des consultations chez les quatre psychologues libéraux de Viry-Chatillon limite leur accès.

### ■ Une faible concertation des généralistes avec les professionnels locaux de psychiatrie

Les médecins généralistes ont peu de relations avec les Cmp. Sur Viry-Chatillon, les généralistes déclarent peu d'activité psychiatrique ; ils orientent leurs patients vers les structures hospitalières, dont la clinique de l'Abbaye. Sur Grigny, les avis sont contrastés. Certains médecins généralistes apprécient la psychiatrie publique mais d'autres préfèrent orienter vers le psychiatre libéral. Plusieurs généralistes estiment que le suivi des maladies psychiatriques ne relève pas de leur compétence.

Les généralistes évoquent globalement des difficultés de relation avec la psychiatrie publique : ils souhaiteraient avoir des retours plus fréquents concernant leurs patients hospitalisés ou suivis en psychiatrie.

Le Cmp adulte de Grigny regrette le peu de relais pris par les médecins généralistes, qu'il considère comme des acteurs incontournables dans la prise en charge psychiatrique. Il a organisé une réunion de concertation avec les généralistes, mais peu sont venus de Grigny.

### ■ Le manque de moyens d'hébergement pour les malades psychiatriques entraîne une saturation des lits hospitaliers

Les Cmp adultes de Grigny et Savigny-sur-Orge (qui dessert Viry-Chatillon) n'indiquent pas de surcharge particulière de leur activité ambulatoire, mais s'inquiètent de la saturation de leurs lits hospitaliers. Le Cmp de Savigny constate cependant que ses délais d'attente pour les consultations de psychiatre sont en train d'augmenter sans qu'il y ait de facteur explicatif évident (peut être le manque de généralistes ?). Le Cmp de Grigny n'a pas de liste d'attente, les infirmiers s'organisant pour assurer le premier accueil.

Les psychiatres observent un manque de moyens d'hébergement appropriés pour les patients sortant de l'hôpital psychiatrique. Les deux Cmp adultes disposent de quelques appartements thérapeutiques mais c'est aussi de logements ordinaires dont ont besoin ces patients. L'accès aux Hlm et aux bailleurs privés est exigeant. L'hébergement en hôtel ne facilite pas la réinsertion ni le suivi thérapeutique. Certains patients sont incapables de vivre seuls.

## ■ Une orientation parfois trop directe vers l'hospitalisation pour des patients qui relèveraient de l'ambulatoire

Comme l'indique le rapport d'activité du Cmp adultes de Grigny, 70 % des patients hospitalisés ne sont pas passés par des structures sectorielles, Cmp ou équipe de liaison avec les hôpitaux généraux. C'est un des facteurs d'engorgement du service d'hospitalisation de l'établissement Barthélemy Durand. Ceci est confirmé lors des entretiens avec les médecins généralistes qui disent adresser plutôt leurs patients directement en hospitalisation.

## ■ Un manque de structures de proximité spécifiques pour adolescents

Le nombre d'adolescents en rupture scolaire et en souffrance psychique est important. Leur développement psychique est mis en grande difficulté par l'environnement social défavorable (violence vis-à-vis d'eux ou de certains adultes, addictions...). Ils ont donc des besoins spécifiques et importants d'écoute, d'accueil, de prise en compte des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Or les lieux d'accueil sont rares : les adolescents ne peuvent être accueillis dans les deux villes que dans quelques lieux dotés de moyens réduits ou non spécifiques aux adolescents. En dehors du Paej, lieu de prévention centré sur l'écoute psychologique des 10–25 ans, il n'y a pas de consultation spécifique pour les adolescents sur Grigny, et les professionnels du Paej évoquent la diminution de leur budget ces dernières années. Sur Viry-Chatillon, le Cmpp fait de l'accueil des adolescents jusqu'à 18 ans une de ses priorités, et développe des ateliers thérapeutiques (ateliers video) qui se sont avérés particulièrement utiles. Mais il ne peut suffire à la demande.

Les adolescents de Grigny et Viry-Chatillon peuvent aussi se rendre sur Savigny-sur-Orge à l'Entretemps, centre de soins pour adolescents de 14 à 20 ans créé par le secteur de psychiatrie infanto juvénile, mais l'éloignement géographique dissuade les plus jeunes et leurs parents.

## ■ Peu de prise en charge locale des addictions et une méconnaissance des situations

Les structures locales de psychiatrie prennent peu en charge les personnes présentant une addiction : elles ne suivent des toxicomanes que quand ils présentent une pathologie psychiatrique associée à leur addiction.

Le territoire Grigny / Viry-Chatillon ne dispose pas de service de soins spécialisés dans les addictions.

Les médecins généralistes rencontrés ont tous expliqué qu'ils ne souhaitaient pas prendre en charge ce type de public, cet accompagnement leur apparaissant très spécifique et particulièrement complexe.

En même temps, certains professionnels rencontrés s'interrogent sur la nature et l'importance des phénomènes d'addictions sur Grigny et Viry-Chatillon, et estiment qu'il est nécessaire de se préoccuper localement de ce problème.

## ■ **Un manque de concertation pour les hospitalisations psychiatriques sous contrainte à Viry-Chatillon**

Pour les personnes dangereuses vues par le Cmp (quand le Cmp constate que la situation se dégrade et pose problème, violence...) il est très compliqué de mobiliser la police et le maire tant qu'il n'y a pas trouble de l'ordre public. Le Cmp ne peut intervenir auprès de la personne que si elle est déjà hospitalisée. La décision d'hospitalisation nécessite la participation des forces publiques qui ne souhaitent pas toujours intervenir. L'absence de concertation des acteurs concernés par les situations d'hospitalisation d'office nuit à la compréhension du problème et à la mise en place d'actions adaptées.

## ■ **Des conditions de vie peu propices à une bonne santé mentale**

Comme pour la santé des enfants, les professionnels rappellent que les facteurs sociaux et environnementaux jouent un rôle important dans la santé mentale des adolescents et des adultes. La précarité socio-économique, le cadre de vie parfois dégradé, les difficultés de logement, entrent en jeu également dans les chances de réussite des prises en charge. Pour eux, les conditions de vie actuelles ne facilitent en rien le maintien ou le rétablissement d'un bon équilibre mental.

# LES PRECONISATIONS OPERATIONNELLES

# LES PISTES OPERATIONNELLES DEGAGEES<sup>23</sup>

## LES PISTES OPERATIONNELLES SUR L'OFFRE LIBERALE

### ■ **Un préalable : arrêter la fuite des libéraux sur la Grande Borne en réglant rapidement les problèmes de locaux et de sécurité des praticiens qui y sont installés**

La première urgence concerne les médecins et infirmières de la Grande Borne. Ils exercent dans des conditions très difficiles : locaux d'accès à leur cabinet très dégradés, agressions à répétitions, et leur fuite risque de s'aggraver rapidement.

Nous avons relevé plusieurs attentes en terme de locaux et de sécurisation :

- Les trois infirmières ont fait part de leur souhait de changer de local ou de se regrouper avec d'autres professionnels de santé.
- Une généraliste nous a fait part de son souhait de regrouper son cabinet avec ceux d'autres professionnels de santé.
- Une généraliste cherche urgemment un autre local du fait de la démolition programmée de son immeuble. Elle nous a signalé par ailleurs avoir essuyé un refus de l'Opievoy pour la prise en charge de son déménagement. Elle pourrait être intéressée par un projet global de regroupement de professionnels de santé, avec aide pour les déménagements et les travaux.
- Un généraliste se sent en grande insécurité malgré l'installation d'une caméra qui surveille l'entrée de son cabinet.

Il est impossible d'attendre la réalisation des projets de rénovation urbaine de la Grande Borne (prévus pour 2012) pour que les professionnels déménagent.

Il faut donc proposer très rapidement des locaux neufs ou rénovés libres en 2008, avec regroupement dans un même bâtiment pour faciliter les mesures de sécurité, et possibilité, s'ils le souhaitent, de bénéficier d'une partie commune.

Ce regroupement pourrait être proposé aussi au kinésithérapeute de la Grande Borne, qui n'a pas manifesté explicitement cette demande mais pourrait être intéressé par une proposition concrète, et aux pharmacies, l'une d'entre elles pouvant être impliquée dans ce regroupement.

Il nous paraît important de faire deux types de propositions : une dans la Grande Borne, une en périphérie de la cité :

- Locaux rénovés au sud de la Grande Borne, rue des Petits Pas, qui accueillent déjà les infirmières libérales et l'équipe de Réussite éducative. Ces locaux ont le mérite d'être rapidement disponibles, mais il faut réaliser des travaux d'aménagement et améliorer leur sécurité.
- Grigny centre, mais en proximité de la Grande Borne : cette implantation éloigne cependant davantage les libéraux de leur clientèle actuelle.

---

<sup>23</sup> Ces pistes opérationnelles sont construites à partir des données de cadrage, des entretiens et de notre propre analyse.



C'est aussi aux abords du cabinet et lors des visites à domicile que peuvent se poser des problèmes de sécurité. Il est important de trouver des mesures qui renforcent la sécurité des professionnels qui font des consultations tardives, des infirmières et kinésithérapeutes qui font beaucoup de visites à domicile, et des équipes de secours d'urgence.

### ■ **L'inscription de services de santé dans l'opération de rénovation urbaine de la Grande Borne**

Il reste indispensable d'intégrer des services de santé dans les opérations de rénovation urbaine prévues à l'échéance 2012 sur la Grande Borne. Ils peuvent être inscrits dans les deux pôles d'activité prévus dans l'opération de rénovation urbaine, au nord autour de la place du Quinconce, au débouché de la nouvelle voie, et au sud vers la place du Damier.

Ces nouveaux locaux pourront soit permettre de reloger les praticiens libéraux déplacés temporairement rue des Petits pas, soit accueillir de nouveaux professionnels de santé. Il faudrait donc que le local proposé en 2008 aux libéraux de la Grande Borne soit un local qui puisse être facilement reconvertible au cas où les praticiens déplacés souhaitent réintégrer à terme un autre local à la Grande Borne.

### ■ **Les autres regroupements envisageables sur Grigny, qui peuvent faciliter la venue de nouveaux professionnels libéraux**

Les regroupements de professionnels de santé représentent un net facteur d'attractivité pour l'installation de nouveaux libéraux<sup>24</sup> : ils limitent l'isolement, ils garantissent une certaine sécurité, ils peuvent faciliter la venue de stagiaires en médecine générale et dentaire, et la venue de remplaçants.

Nous avons repéré que, en dehors des professionnels de la Grande Borne, plusieurs autres généralistes ou spécialistes de Grigny étaient engagés dans des recherches de nouveaux locaux pour différentes raisons : problèmes de sécurité dans les locaux actuels, obligation de changer de local car précarité du bail, souhait de se regrouper avec d'autres professionnels de santé, projets avec des confrères installés dans d'autres villes et qui viendraient les rejoindre.

Accompagner ces démarches permettrait de maintenir ces professionnels sur la ville, de constituer de nouveaux regroupements, et de faire venir de nouveaux médecins.

Une des opportunités repérées est celle de la création de locaux de santé dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments en centre ville en face du square Rodin (« Lot 7 » du projet Zac Centre ville). L'échéance proche de mise à disposition (2009), et l'implantation géographique à côté de la gare Rer rendent cette opportunité attractive.

---

<sup>24</sup> « Offre de soins, comment réduire la fracture territoriale ? » Rapport du Sénat, octobre 2007 ; « Améliorer la répartition géographique des médecins », Revue Questions d'économie de la santé », n° 116 de décembre 2006 et n°112 de mai 2007

## ■ **L'accueil de stagiaires étudiants dans les cabinets de médecine générale et dentaires**

Les généralistes et les dentistes ont la possibilité d'être reconnus Maître de stage pour les étudiants. Ce dispositif constitue un des moyens pour attirer de nouveaux professionnels qui pourront par la suite assurer des remplacements pour congés, voire s'installer sur la ville.

Ces stages se révèlent actuellement peu attractifs compte tenu du contexte de précarité sociale de la population, et de l'insécurité de certains locaux médicaux. Ce dispositif nécessite donc une sensibilisation des généralistes et dentistes pour qu'ils postulent au titre de maître de stage et se forment, et une sensibilisation des étudiants. L'amélioration des locaux, le travail en équipe, et la mise en place de coopérations entre les professionnels de santé, peuvent constituer des facteurs d'attractivité pour ces étudiants.

## ■ **L'information sur les mesures d'aides à l'installation en tant que Zone franche urbaine**

Une grande partie du territoire de Grigny est situé en Zone franche urbaine et les généralistes peuvent y bénéficier de deux types de mesures d'aides réservées à ces territoires.

La mesure la plus connue est l'exonération fiscale sur la taxe professionnelle, la taxe foncière, et sur l'impôt sur les bénéfices.

Une autre mesure, moins connue ou considérée comme plus contraignante est le « contrat de bonnes pratiques relatifs à l'exercice de la médecine générale ». Il s'agit d'un engagement mutuel entre le professionnel adhérent et l'Assurance maladie. L'adhésion est libre. Les avantages pour le médecin sont une indemnité pour être remplacé pendant les jours de formation (300 € par jour de remplacement dans la limite de 18 jours maximum par an), une indemnité pour les actions de prévention et de coordination médico-sociale (240 € par vacation d'une demi-journée de prévention ou de coordination médico-sociale dans la limite de douze par an). En contrepartie, le généraliste s'engage sur quatre registres : assurer une continuité des soins par une amplitude horaire d'ouverture du cabinet adaptée aux besoins de la population ; participer à des actions de prévention et coordination médico-sociale, individuelles ou collectives ; suivre au moins une action de formation professionnelle conventionnelle de deux jours par an, en rapport avec les spécificités de l'exercice en Zone franche urbaine ; ne pas cesser son activité ni changer de lieu d'implantation de son cabinet pendant une durée de trois ans (sauf en cas de force majeure).

Ce dispositif de « contrats de bonnes pratiques » pourrait faciliter l'implication des généralistes dans les actions de prévention et de coordination mises en œuvre dans le volet santé du Cucs.

## ■ **La reconnaissance de Grigny comme zone déficitaire par la Mission régionale de santé**

Le label « zone déficitaire » ouvre droit à des aides spécifiques aux professionnels de santé qui y sont installés ou veulent s'y installer (locaux, prime d'installation, aides aux étudiants stagiaires, aide financière forfaitaire annuelle, aide financière au regroupement en Maison de santé pluridisciplinaire...). Ces aides, octroyées par l'Etat et les collectivités locales, favorisent donc le maintien et l'installation des généralistes.

Nous pensons que le territoire de Grigny présente les critères d'éligibilité nécessaires à ce label. Ainsi, suite au recensement que nous avons effectué, et en retirant les professionnels de SOS Médecins, nous calculons, avec les chiffres Cpm 2006, une densité d'omnipraticiens pour 5 000 habitants de 2,85, le seuil étant de 3,22 pour bénéficier de la labellisation<sup>25</sup>.

Nous constatons également une accélération inquiétante des départs de généralistes (entraînant par ailleurs une saturation des services publics) qui, d'autant plus que la ville connaît de fortes poussées démographiques, aggrave toujours un peu plus la situation des habitants en matière d'accès aux soins.

Des observateurs ont pu s'inquiéter des données présentées dans l'outil cartographique C@rtosanté. Elles ne traduisent pas en effet la réalité de la démographie médicale et d'activité moyenne des médecins généralistes sur le territoire, car elles intègrent l'activité de SOS Médecins.

Ces données, accessibles sur le site de vulgarisation « grand public » de l'Urcam, ne sont pas celles retenues par la Mission régionale de santé pour définir les territoires éligibles au label « zone déficitaire ». Elles pourraient cependant induire en erreur des professionnels dans leur choix d'implantation.

## ■ L'information des libéraux sur les actions et ressources dans le domaine social

Les libéraux se sentent mal informés sur le Contrat urbain de cohésion sociale et sur les projets de rénovation urbaine, ce qui contribue à leur sentiment de précarité et d'insécurité. Ils connaissent peu les différentes ressources locales en matière sociale, et n'identifient pas bien le rôle et les modalités de fonctionnement des services sociaux et médico-sociaux.

Une coordination des acteurs de santé a été mise en place récemment sur Viry-Chatillon, mais la Directrice des Solidarités, responsable de cette animation, regrette l'absence d'implication des libéraux. Sur Grigny, il n'existe pas d'instance d'échanges et de concertation, alors que les coopérations entre secteur médical et social s'imposent aussi, compte tenu de la précarité de la population.

Un meilleur repérage des ressources et la recherche de modalités de coopération faciliteraient l'exercice des professionnels et permettraient une meilleure prise en charge de la population. Impliquer à la fois le secteur médical et le secteur social dans des actions de concertation suppose de réfléchir aux thématiques communes susceptibles de les intéresser.

Une dynamique de coordination en santé sur Grigny s'impose, qui s'appuierait sur le recrutement d'un coordonnateur, en prenant en compte dans les compétences et l'expérience professionnelle requises, la capacité à communiquer avec le secteur libéral et à structurer des coopérations entre secteur médical et social. Ce profil complémentaire de celui de la coordinatrice de Viry-Chatillon permettrait d'aider celle-ci dans la mobilisation des libéraux.

---

<sup>25</sup> Seuil indiqué dans « Note méthodologique : ciblage des zones déficitaires en médecine générale en Ile-de-France ; Mission régionale de santé d'Ile-de-France, Janvier 2006 »

## ■ **L'identification par les libéraux de correspondants sociaux pour les situations à forte composante sociale**

Etant donné la grande précarité socio économique des populations, et la forte proportion des bénéficiaires de la Cmu et de l'Aide médicale Etat, les libéraux auraient besoin de pouvoir communiquer rapidement sur les situations administratives et sociales complexes. Cela suppose de rendre facilement accessible pour eux un ou des interlocuteurs au sein des services sociaux.

## ■ **Une meilleure maîtrise de la communication externe pour changer l'image de Grigny**

Les libéraux estiment qu'un travail de communication externe plus développé pourrait améliorer l'image de la ville et la rendre plus attractive pour de nouveaux professionnels de santé.

Les dynamiques de développement à l'œuvre (Zone d'aménagement concerté Centre ville, Programme de rénovation urbaine) constituent des leviers importants.

# LES PISTES OPERATIONNELLES EN SANTE PERINATALITE

## ■ **Une nécessaire modification quantitative et qualitative de l'offre de santé**

Selon la Pmi de Viry-Chatillon, il convient de doubler les moyens de tous les services existants : les services existent, se connaissent, fonctionnent mais n'ont pas assez de moyens compte tenu de la population et des problèmes qu'elle présente. La Pmi de Grigny se demande si le troisième centre de consultation va suffire à absorber la surcharge actuelle, d'autant plus que pour les consultations de gynécologie, il s'agit d'un transfert et non pas d'une création de poste. Or une augmentation du suivi par les sages-femmes des grossesses à risque psychosocial apparaît comme nécessaire. Les autres professionnels qui travaillent avec la Pmi reconnaissent l'intérêt du travail qu'elle réalise et la nécessité d'augmenter ses moyens.

La demande de moyens supplémentaires par le Cmp semble tout aussi légitime compte tenu des besoins.

Selon nous, cette augmentation quantitative des moyens des structures telle qu'elle est demandée serait d'autant plus bénéfique qu'elle permettrait à ces professionnels d'assurer les temps de concertation nécessités par certains suivis, et les temps d'analyse conjointe des pratiques. L'évolution quantitative doit aller de pair avec une adaptation des modes de travail à la situation locale. Au-delà des moyens, ce sont aussi les pratiques qui doivent bouger et s'adapter. La concertation permettra de mieux définir les types et moment d'intervention de chacun (cf plus loin entre Pmi et libéraux), et d'approfondir la réflexion sur les protocoles de prise en charge (cf plus loin pour les troubles du langage et de l'apprentissage).

## ■ **L'amélioration des conditions matérielles de travail des professionnels de santé**

Les services du Cmp l'Imagerie sont logés, comme les habitants de la Grande Borne, dans des immeubles dégradés et peu agréables (absence de lumière dans les escaliers, manque d'hygiène des parties communes...). Il paraît important d'améliorer leurs conditions de travail en attendant leur déménagement sur Grigny Centre prévu en 2009.

La création d'un centre médico-scolaire sur Viry-Chatillon (soit un bureau avec un secrétariat dédié et une ligne téléphonique) faciliterait la communication entre l'équipe de santé scolaire et les familles et partenaires professionnels sur la commune. Cela permettrait, entre autres, d'effectuer le suivi des préconisations formulées pour les enfants au moment du bilan de santé, et pour lesquels les parents ne donnent pas toujours suite. Ce type d'infrastructure est déjà mis en place dans d'autres villes du département. La mise à disposition de locaux pour les services de santé scolaire, et la gestion et l'entretien de ces locaux, relèvent de la compétence des communes.

## ■ **Le développement de lieux d'accueil mère-enfant, en priorité sur Viry-Chatillon**

La prévention des troubles de la relation mère enfant justifie souvent d'adresser les mères et leurs enfants dans les lieux d'accueil qu'il serait important de soutenir et de développer en situant ces lieux au plus près des familles les plus en difficulté. Ce manque est particulièrement flagrant sur Viry-Chatillon. Sur Grigny, il s'agit de consolider les lieux d'accueil existants (La Récré, La Farandole et le Lieu Passerelle), et de créer d'autres modalités d'accueil (animation en salle d'attente de Pmi...).

## ■ **Augmenter le personnel d'accompagnement pour les enfants handicapés**

Le manque d'auxiliaires et d'employés de vie scolaire ne permet pas d'assurer dans de bonnes conditions l'intégration scolaire des enfants présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant. Un partenariat entre les Villes et l'Education nationale pourrait faciliter en local le recrutement et l'accompagnement de ces intervenants, et améliorer leur formation.

## ■ **Diversifier les réponses face aux troubles du langage et de l'apprentissage**

Les protocoles de bilan et de prise en charge des troubles du langage et de l'apprentissage des enfants mériteraient une réflexion approfondie entre médical, social, pédagogique et culturel, et entre intervenants du public et du privé. En effet, ces troubles qui sont multifactoriels ne nécessitent pas toujours ou pas uniquement une prise en charge orthophonique. Une évaluation conjointe psychologique et orthophonique est nécessaire. En effet l'orientation vers un orthophoniste ou vers le Cmp ou Cmpp se fait parfois par défaut d'avoir bien analysé les problèmes et bien identifié les défaillances dans le processus d'apprentissage de l'enfant. Une expérience de mise en cohérence est tentée dans le cadre du Projet de réussite éducative : le protocole de repérage pour adressage à l'orthophoniste Pre est établi avec les médecins scolaires, les psychologues des Rased et les enseignants ; après le bilan, l'orthophoniste de l'équipe de Réussite éducative rencontre l'enseignant, avec l'accord des parents. L'objectif est

d'adapter les interventions en classe et hors classe en fonction des constats dégagés par le bilan orthophonique. Cette réflexion pourrait être élargie aux Cmp-Cmpp et aux orthophonistes libéraux.

Des interventions culturelles, des activités d'alphabétisation, et une aide aux devoirs pourraient limiter les troubles et faciliter leur prise en charge. Le développement d'activités collectives, telles qu'elles sont déjà pratiquées par certains services, est aussi à envisager. Les activités de socialisation des femmes, souvent seules pour élever leur enfant, constituent par exemple, un facteur favorable pour le développement de leur enfant. Développer et faire connaître les expériences du type de la « mini-laverie » de Grigny (accueil collectif autour de cette activité) semble une piste intéressante.

### ■ **Garantir une offre de proximité en Pmi et Cmp pour les habitants des quartiers en difficulté**

Sur Viry-Chatillon, la Pmi Ambroise Paré a développé une antenne sur le Plateau pour se rapprocher des publics de ce quartier dont beaucoup se trouvent en difficulté. Le Cmpp a également fait la même démarche remarquant que ce public se déplace peu pour venir en centre ville.

Le Cmp l'Imagerie va déménager vers Grigny Centre, ce qui l'éloignera des familles de Viry-Chatillon et de la Grande Borne. Il faut donc travailler sur la mobilité de ces familles : coût des transports en commun, garde des enfants, accompagnement physique vers les consultations.

### ■ **Développer des échanges entre les médecins généralistes et les services de Pmi**

Les Pmi sont saturées et le suivi des enfants suppose une forte implication des libéraux dans ce domaine. La rencontre initiée par la Pmi de Grigny pour développer cette complémentarité a été très appréciée par les libéraux et pourrait être renouvelée. A l'instar de ce qui s'est passé sur Grigny, les acteurs de la petite enfance sur Viry-Chatillon pourraient bénéficier du même type de réflexion sur la complémentarité de leurs interventions en matière de suivi des enfants, mais aussi en matière de contraception, de gynécologie, et de suivi des grossesses.

Une meilleure définition des rôles de chacun et de leurs attributions dans le cadre d'une très forte demande permet d'une part de mieux répondre à cette demande mais aussi d'en assurer une qualité plus satisfaisante.

# LES PISTES OPERATIONNELLES EN SANTE MENTALE ADULTES ET ADOLESCENTS

## ■ Un besoin d'échanges et de concertation autour des prises en charge

Les constats montrent qu'il serait utile que les professionnels des différents secteurs (médical, social, psychiatrique) se rencontrent davantage et se connaissent mieux. S'ils se sentent épaulés par les spécialistes, les acteurs médicaux et sociaux de proximité pourront plus facilement gérer eux-mêmes certaines situations qui ne relèvent pas (ou pas uniquement) de la psychiatrie. Enfin, les acteurs sociaux ont un rôle important dans le maintien de lien social et le soutien moral. Il serait donc également intéressant de développer un travail avec ces acteurs de proximité : gardiens d'immeubles, médiateurs de ville, agents de l'Agence nationale pour l'emploi, de l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, associations en général...

Un guide ressources sur l'existant serait éventuellement utile.

## ■ La recherche de solutions de logement pour les personnes sortant d'hôpital psychiatrique

Une réflexion pourrait être initiée sur les conditions de logements et le type d'aide à domicile nécessaires pour des personnes sortant d'hôpital. Ceci permettrait de libérer des lits hospitaliers et de faciliter l'insertion des personnes concernées. Il s'agit notamment de personnes qui ne nécessitent pas un encadrement thérapeutique quotidien mais qui sont incapables de vivre seules et d'assurer toutes les tâches de la vie quotidienne.

## ■ L'organisation d'une concertation autour des hospitalisations sous contrainte sur Viry-Chatillon

Les situations évoquées sont surtout celles qui relèvent de la procédure d'hospitalisation d'office : l'hospitalisation est rendue nécessaire par la notion de mise en danger pour la personne elle-même ou pour autrui. La procédure nécessite l'intervention de la mairie et du commissariat en plus de celle des médecins.

Il serait utile que des réunions soient mises en place permettant aux interlocuteurs concernés (psychiatre, généraliste, police, élus, services d'urgence...) de travailler sur quelques situations de façon à clarifier et améliorer les modalités d'intervention.

## ■ Le soutien et le développement des lieux d'écoute et de soins pour les adolescents en souffrance psychologique

Le Paej constitue une ressource précieuse sur Grigny. Il est déjà aidé par la Ville, mais devrait pouvoir bénéficier de moyens supplémentaires pour renforcer son activité et ses projets, tant en accueil individuel dans ses locaux qu'en actions collectives dans les lieux fréquentés par les jeunes.

Sur Viry-Chatillon, le Cmpp s'est déjà particulièrement impliqué auprès des adolescents et souhaite développer ses projets notamment sous forme d'ateliers. Le soutien logistique et financier de ces actions paraît essentiel.

La question se pose de l'accès géographique à la consultation pour adolescents l'Entretemps, créée sur Juvisy par le Cmp l'Imagerie. Un travail auprès des parents de Grigny et Viry-Chatillon s'impose, pour qu'il « laissent y aller » leurs adolescents.

Des associations installées sur des villes limitrophes, comme Essonne Accueil ou Ressources, et spécialisées dans les addictions peuvent être sollicitées par les établissements scolaires ou tout autre service accueillant des jeunes, pour animer des interventions d'informations et des débats auprès de groupes d'adolescents. Ce faisant, elles seront mieux repérées par ces adolescents, qui pourront ensuite faire une démarche vers les centres spécialisés situés hors du territoire Grigny / Viry-Chatillon (les deux associations gèrent des Centres spécialisés de soins aux toxicomanes).

### ■ La mise en œuvre d'actions de prévention sur les quartiers

L'amélioration de la santé mentale de la population passe obligatoirement par une amélioration du cadre de vie mais aussi par le développement d'actions facilitant le lien social, l'accès à la culture, aux activités sportives...



# LE CADRE OPERATIONNEL DU PLAN D' ACTIONS

Les débats en réunions de professionnels sur les pistes opérationnelles ont permis de dégager un plan d'actions pour développer l'offre de soins publique et privée, que nous avons synthétisé en **quatre objectifs généraux**. Les trois premiers objectifs reprennent les trois thématiques abordées dans ce rapport. Le quatrième constitue un objectif transversal.

**Nous avons décliné chaque objectif général en objectifs opérationnels et stratégies d'intervention.** L'ensemble constitue le cadre opérationnel du futur plan local de santé publique que devra conduire l'Atelier santé ville. Ces objectifs généraux et opérationnels doivent donc être arbitrés et validés par le Comité de pilotage qui réunit les élus communaux, l'Etat, et leurs partenaires directement concernés par la santé, que sont le Conseil général et l'Assurance maladie.

Pour chaque objectif général, plusieurs stratégies d'intervention sont proposées dans les pages suivantes. Ces stratégies sont regroupées par grandes catégories, dénommées « Fiches Actions ».

Les Ateliers santé ville sont conçus comme des outils de coproduction de projets locaux de santé publique. La démarche participative initiée lors de la réactualisation du diagnostic et de la constitution du cadre opérationnel devra être donc être poursuivie pour la construction des actions. Le recrutement récent de la coordinatrice Atelier santé ville permet d'assurer cette mission de concertation avec les professionnels et habitants, et le soutien aux projets finalisés avec eux.

# Objectif général 1 « Développer l'offre de professionnels libéraux et améliorer leurs conditions d'exercice »

## Objectifs opérationnels



→ Améliorer les conditions environnementales de travail des professionnels de santé en matière de locaux, sécurité, déplacements

→ Faciliter l'exercice regroupé et les projets pluridisciplinaires  
→ Développer les aides à l'installation de nouveaux libéraux et œuvrer pour une reconnaissance de Grigny comme zone déficitaire

→ Soulager les libéraux sur la dimension administrative et sociale de leur activité et faciliter les prises en charges médico-sociales

## Stratégies d'actions



### Fiche 1-1

- Locaux regroupés et sécurisés Grande Borne (en cours)
- Sécurisation des soins et secours à domicile
- Abords des locaux médicaux Grande Borne
- Prévention et prise en charge des délits envers les professionnels de santé

### Fiche 1-2

- Reconnaissance de Grigny en Zone déficitaire ou fragile (en cours)
- Promotion de l'exercice regroupé et pluridisciplinaire
- Accueil de stagiaires médicaux
- Plan de communication externe vers les médecins

### Fiche 1-3

- Désignation d'un référent social et institutionnel dans chaque municipalité (réalisé)
- Structuration de temps de travail sur des thématiques communes aux professionnels médicaux et sociaux
- Temps d'échange élus/professionnels
- Support d'information sur l'offre de santé et de services sociaux

## Objectif général 2 « Promouvoir la santé infantile physique et psychique »

### Objectifs opérationnels



- Améliorer les réponses en offre publique pour la santé des enfants
- Faciliter l'intégration scolaire des enfants présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant
- Faire reconnaître le travail de coordination dans les actes des professionnels, et le prendre en compte dans les demandes de moyens



### Stratégies d'actions



#### Fiche 2-1

- Sécurisation CMP Imagerie
- Augmentation des moyens CMP Imagerie
- Création d'un centre médico-scolaire à Viry-Chatillon
- Désignation d'un interlocuteur unique en santé scolaire sur la Grande Borne
- Renforcement du Rased
- Pôle de formation et d'appui auxiliaires et employés de vie scolaire

- Faciliter l'observance des soins après dépistage et soutenir les familles dans les démarches de soins de longue durée pour les enfants



#### Fiche 2-2

- Accompagnement après bilans Pmi et santé scolaire
- Aides pour les transports vers les soins
- Valorisation des réponses de garde temporaire

- Clarifier les pratiques et diversifier les réponses en matière de troubles du langage et de l'apprentissage



#### Fiche 2-3

- Augmentation des postes d'orthophonie en Cmp et Cmpp
- Coopérations orthophonistes/psychologues
- Groupes de formation/analyse de pratiques
- Consolidation des lieux de socialisation parents-enfants
- Classes d'accueil et alphabétisation des enfants primo arrivants et leurs parents

**Objectif général 3**  
**« Développer la prévention et la prise en charge en santé mentale pour les adolescents et les adultes »**

**Objectifs opérationnels**

**Stratégies d'actions**



- Lutter contre l'isolement social pour favoriser le bien-être psychique
- Favoriser la socialisation et l'hébergement des personnes sortant d'une hospitalisation en psychiatrie



**Fiche 3-1**

- Maintien des activités collectives mises en œuvre par la psychiatrie
- Création d'un café social
- Echanges entre la psychiatrie et les relais habitants
- Logement collectif pour patients
- Information sur les lieux d'échanges habitants

- Développer les coopérations dans les prises en charge entre psychiatrie/social et public/privé



**Fiche 3-2**

- Clarification des modalités d'appui au secteur social par les services de psychiatrie
- Formations ou groupes d'analyse de pratiques territorialisés et plurisectoriels
- Mobilisation des libéraux en complément du public
- Sur Viry-Chatillon : clarification des protocoles d'hospitalisation sous contrainte
- Approfondir le diagnostic et les pistes d'actions sur les addictions

- Développer la panoplie de réponses pour les adolescents en souffrance psychique



**Fiche 3-3**

- Renforcement du Paej existant
- Structuration de partenariat entre santé scolaire et psychiatrie
- Mise en place de solutions d'hébergement pour les jeunes en rupture familiale

**Objectif général 4 transversal**  
**« Améliorer la concertation entre professionnels  
et la communication avec les habitants »**

**Objectifs opérationnels**

**Stratégies d’actions**



→ Développer des programmes locaux de dépistage et de prévention inscrit dans la durée et mobilisant plusieurs catégories d’acteurs



**Fiche 4-1**

- Programme bucco-dentaire
- Programme sport et santé
- Programme diabète

→ Améliorer la compréhension mutuelle entre professionnels et habitants en terme de langage et de culture



**Fiche 4-2**

- Dispositif de mobilisation d’interprètes par les professionnels médicaux
- Dispositif d’accompagnants - médiateurs chargés d’assurer une interface entre les habitants et les services de santé
- Formation approche culturelle et santé-

→ Consolider la démarche participative en santé sur le territoire et associer les habitants



**Fiche 4-3**

- Recrutement d’un Coordonateur dans le cadre du dispositif « Atelier santé ville » (Action réalisée)

**Fiche Action 1-1**  
**« Locaux / sécurité / déplacements professionnels »**

**Objectif général 1**

« Développer l'offre de professionnels libéraux et améliorer leurs conditions d'exercice »

**RAPPEL DES CONSTATS**

- Abords dégradés et insécurisés de certains locaux à la Grande Borne : cabinets de médecine générale et d'infirmières,
- Insécurité vécue des professionnels de santé : cambriolages, agressions (plusieurs libéraux de Grigny)
- Insatisfaction sur la réception des plaintes au commissariat
- Difficultés de stationnement et contraventions multiples pour les professionnels amenés à travailler beaucoup à domicile : infirmières, kinésithérapeutes ...
- Difficulté pour les professionnels de santé à accéder au domicile de certains patients à la Grande Borne
- Refus d'intervention de SOS Médecins sur la Grande Borne et Grigny II, les raisons invoquées étant les problèmes d'insécurité

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

- Améliorer les conditions environnementales de travail des professionnels de santé en matière de locaux, sécurité, déplacements

**STRATEGIE D'ACTION**

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<p><b>Locaux regroupés et sécurisés Grande Borne</b>  Proposition de regroupement à court terme des généralistes et infirmières de la Grande Borne dans des locaux rénovés et sécurisés : organisation d'une visite des locaux rue des Petits pas, étude des mesures de sécurisation (Action déjà en cours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opievoy, Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Les libéraux installés actuellement sur La Grande Borne</li> </ul>
<p><b>Sécurisation des soins et secours à domicile</b>  Facilitation de l'accès des professionnels de santé au domicile des patients : macaron autorisant le stationnement, clé des barrières de certaines rues de la Grande Borne, passe pour entrer dans les cages d'escalier, réflexion sur parkings dans le cadre des PRU</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de santé libéraux</li> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Commissariat</li> <li>- Opievoy, Société nationale immobilière (SNI), Syndicat principal des copropriétaires de Grigny II</li> <li>- Gestion Urbaine de Proximité</li> </ul>
<p>Rechercher une coopération SOS Médecins / médiateurs pour assurer les urgences sur Grigny et la Grande Borne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- SOS Médecins</li> <li>- Préfecture, DDASS</li> <li>- Service des Médiateurs</li> </ul>
<p><b>Sécurisation des locaux médicaux Grande Borne</b>  Entretien et sécurisation des espaces publics sur la Grande Borne : interphones, éclairage des cages d'escalier et de la voie publique, intervention des gardiens</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon, Opievoy</li> <li>- Gestion urbaine de proximité</li> </ul>
<p><b>Prévention et prise en charge des délits à l'encontre des professionnels de santé</b></p>	
<p>Démarche pour la mise en place rapide sur la Grande Borne d'une « Unité territoriale de quartier » tel que prévu par le Plan Espoir Banlieues</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préfecture (Plan Espoir Banlieues)</li> <li>- Commissariat</li> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)</li> </ul>
<p>Rapprochement avec les services de sécurité existants  Identification de référents nominatifs chargés des relations avec les professionnels de santé au commissariat et autres dispositifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon (CLSPD)</li> <li>- Commissariat</li> <li>- Médiateurs de jour et médiateurs de nuit</li> <li>- Grigny-Viry prévention</li> <li>- Professionnels de santé libéraux</li> </ul>

## Fiche Action 1-2

### « Aides pour la venue de nouveaux libéraux et les projets pluridisciplinaires »

#### Objectif général 1

« Développer l'offre de professionnels libéraux et améliorer leurs conditions d'exercice »

#### RAPPEL DES CONSTATS

- Une offre libérale en constante diminution depuis 2002 à Grigny : départ de 20 libéraux pour 2 implantations- Un déficit particulièrement marqué pour certaines professions libérales : généralistes, dentistes, kinésithérapeutes, orthophonistes
- La ville de Viry-Chatillon est également touchée en ce qui concerne les infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes, spécialistes
- Un contexte de baisse nationale de la démographie médicale, une faible attractivité des sites péri urbains défavorisés, et une image défavorable de Grigny dans les médias
- Une féminisation de la profession médicale et un attrait des jeunes médecins pour le travail d'équipe qui leur semble plus riche, évite l'isolement, et facilite l'organisation du travail
- Des données disponibles de la CPAM et de l'URCAM qui ne reflètent pas la réalité de l'offre libérale sur le territoire : les changements sont comptabilisés avec retard, les médecins de SOS Médecins apparaissent comme installés à Grigny

#### OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer les aides à l'installation de nouveaux libéraux et œuvrer pour une reconnaissance de Grigny comme zone déficitaire
- Faciliter l'exercice regroupé et les projets pluridisciplinaires

#### STRATEGIE D'ACTION

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<p><b>Reconnaissance de Grigny en Zone déficitaire ou fragile</b>, ou possibilité de bénéficier des aides à l'installation et au regroupement (Maisons de santé pluridisciplinaires) même si la ville n'est pas encore reconnue déficitaire (Action déjà en cours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Préfecture</li> <li>- Ddass et Mission régionale de santé</li> <li>- Union régionale des médecins libéraux</li> <li>- Conseil départemental de l'ordre des médecins</li> </ul>
<p><b>Appui aux libéraux intéressés par des regroupements et des projets collectifs pluridisciplinaires :</b> Aide dans la recherche de locaux et d'aides à l'installation, accompagnement de projets collectifs et recherche de financements sur la qualité et la coordination des soins. Les professionnels locaux intéressés ont été identifiés. Trois opportunités de locaux se présentent : à moyen terme le lot 7 du projet ZAC Centre-ville, à long terme l'accroche Nord et l'accroche Damier sur la Grande Borne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Opievoy</li> <li>- DDASS, CPAM et Mission régionale de santé</li> <li>- Conseil de l'Ordre</li> <li>- Union régionale des médecins libéraux</li> <li>- Ensemble des libéraux installés à Grigny et Viry-Chatillon, et les confrères de leur connaissance qui sont intéressés par un regroupement</li> </ul>
<p><b>Accueil de stagiaires médicaux</b> Développement de lieux de stages pour les étudiants en médecine générale et en dentaire : sensibilisation des médecins et dentistes pour qu'ils deviennent maîtres de stage, information auprès des étudiants, information sur le statut de médecin collaborateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généralistes et dentistes installés à Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Facultés de médecine et écoles dentaires</li> <li>- Association(s) d'internes</li> </ul>
<p><b>Plan de communication externe vers les médicaux</b> Diffusion d'une information validée sur la démographie médicale, sur les aides à l'installation, et sur le travail en réseau sur Grigny</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CPAM et URCAM</li> <li>- Conseil départemental de l'Ordre des médecins</li> <li>- Services communication des Villes</li> </ul>

**Fiche Action 1-3**  
**« Information des libéraux et appuis dans le domaine médico-social »**

**Objectif général 1**

« Développer l'offre de professionnels libéraux et améliorer leurs conditions d'exercice »

**RAPPEL DES CONSTATS**

- La précarité sociale de nombreux habitants nécessite de coordonner prise en charge médicale et prise en charge sociale
- Les libéraux connaissent mal les ressources locales sociales et médico-sociales

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

- . Soulager les libéraux sur la dimension administrative et sociale de leur activité et faciliter les prises en charges médico-sociales

**STRATEGIE D'ACTION**

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<p><b>Désignation d'un référent social et institutionnel dans chaque municipalité.</b>            Cet interlocuteur sera en capacité d'informer et orienter. Il sera notamment chargé d'assurer une information sur les ressources sociales et administratives, et de mobiliser les services et élus municipaux suite à une sollicitation des libéraux. (Action déjà réalisée)</p>	<p>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</p>
<p><b>Structuration de temps de travail sur des thématiques communes aux professionnels médicaux et sociaux</b> sur le territoire : par exemple « personnes âgées isolées », « grossesses à risque psychosocial », « les dispositifs d'accès aux droits et aux soins », « situations de suspicion de maltraitance »...</p>	<p>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon            - Professionnels médicaux libéraux            - Travailleurs sociaux            - Associations départementales de Formation médicale continue</p>
<p><b>Temps d'échange élus/professionnels</b>            Organisation d'au moins une rencontre annuelle de l'ensemble des libéraux, avec comme contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- informations sur les changements du contexte local, et sur les départs et arrivées de nouveaux professionnels,</li> <li>- informations sur l'avancée des opérations de rénovation urbaine</li> <li>- accueil des nouveaux venus</li> <li>- échanges conviviaux...</li> </ul>	<p>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon            - Ensemble des libéraux</p>
<p><b>Support d'information sur l'offre de santé et de services sociaux</b>            Etude de l'opportunité d'un support d'information écrit sur l'offre publique de santé et l'offre sociale. Prévoir la mise à jour régulière.</p>	<p>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon            - Professionnels médicaux et sociaux</p>
<p><i>Désignation d'un référent technique santé au niveau du territoire Grigny / Viry-Chatillon chargé notamment de la mise en oeuvre d'actions facilitant la coordination entre professionnels médicaux et sociaux. (cf. Fiche action 4-3)</i>            Action déjà réalisée</p>	<p>- Villes            - Coordonnateur Atelier santé ville positionné au GIP</p>



## Fiche Action 2-1

### « Renforcement des moyens de l'offre publique de santé pour l'enfance »

#### Objectif général 2

« Promouvoir la santé infantile psychique et physique »

#### RAPPEL DES CONSTATS

- Un nombre très important de naissances, qui est en constante augmentation
- Un nombre important de familles monoparentales et en précarité
- Une saturation de la Pmi
- Des indicateurs préoccupants sur : les retards de vaccination en CE1, le respect des trois échographies pendant la grossesse, l'hypotrophie
- Une mauvaise observance des soins après dépistage chez certaines familles (exemple bucco-dentaire)
- Une insuffisance des moyens de la santé scolaire, et des postes d'auxiliaires et d'employés de vie scolaire
- Une saturation du Cmp enfants et du Cmpp (délais de prise en charge allant de 3 à 9 mois)
- Des améliorations en cours du côté du Conseil général : création d'un troisième Centre de Pmi avec augmentation du nombre de consultations infantiles

#### OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Améliorer les réponses en offre publique pour la santé des enfants
- Faciliter l'intégration scolaire des enfants présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant
- Faire reconnaître le travail de coordination dans les actes des professionnels

#### STRATEGIE D'ACTION

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<b>Sécurisation CMP Imagerie</b> Sécurisation des abords du local actuel du CMP l'Imagerie en attendant son déménagement sur Grigny II en 2009 : organisation d'une rencontre avec les services de sécurité, sécurisation de la cage d'escalier...	- Opievoy - Etablissement B. Durand et équipe CMP l'Imagerie - Ville de Grigny
<b>Amélioration des moyens CMP Imagerie</b> Démarche institutionnelle conjointe Ville/Etat dans le cadre du Cucs pour : postes supplémentaires notamment orthophoniste reconnaissance institutionnelle des temps de concertation avec les partenaires extérieurs	- Villes - Inspection académique - DDASS et Mission régionale de santé - CMP l'Imagerie
<b>Création d'un centre médico-scolaire à Viry-Chatillon :</b> bureau doté d'un secrétariat et d'un téléphone, pour améliorer la proximité entre l'équipe de santé scolaire et les familles, et pour faciliter la concertation avec les autres professionnels locaux.	- Ville de Viry-Chatillon - Inspection académique
<b>Désignation d'un interlocuteur unique en santé scolaire sur la Grande Borne,</b> pour faciliter le suivi et la coordination entre professionnels sur ce quartier	- Ville de Grigny - Inspection académique
<b>Renforcement du Rased</b> Sur le territoire Grigny / Viry-Chatillon les moyens du Réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté devraient être renforcés compte tenu du grand nombre de situations difficiles rencontrées chez les enfants	- Villes de Grigny et Viry-Chatillon - Inspection académique
<b>Renforcement des moyens en personnel d'aide à l'intégration scolaire</b> Création sur Grigny d'un pôle de formation et d'appui pour les auxiliaires et employés de vie scolaire chargés d'accompagner l'intégration scolaire des enfants présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant	- Inspection académique - Maison départementale des personnes handicapées - CMP l'Imagerie - Centre de formation et professionnalisation - Maison de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle (MIPOP)

**Fiche Action 2-2**  
**« Accompagnement pour les soins de longue durée aux enfants »**

**Objectif général 2**

« Promouvoir la santé infantile psychique et physique »

**RAPPEL DES CONSTATS**

- Le nombre de familles monoparentales est important sur le territoire
- Les familles se déplacent facilement pour des soins aigus, mais ont davantage de difficultés à assurer une démarche curative ou préventive régulière (consultations Pmi, suivi en Cmp, orthophonie ...)
- Le déménagement du CMP l'Imagerie vers Grigny Centre va diminuer l'accessibilité géographique de ce service pour les habitants de la Grande Borne et du Plateau

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

Faciliter l'observance des soins prescrits après dépistage (bilans Pmi, bilans de santé scolaire, bilans bucco-dentaires...), et soutenir les familles dans les démarches de soins de longue durée pour les enfants

**STRATEGIE D'ACTION**

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<p><b>Accompagnement après dépistage</b> Sensibilisation et accompagnement individualisé des parents pour effectuer les soins après les dépistages organisés lors des bilans PMI des 3-4 ans et lors des bilans de la santé scolaire au moment de l'entrée en CP</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil Général (PMI)</li> <li>- Inspection académique (Santé scolaire)</li> <li>- CMP, CMPP</li> <li>- Programme de Réussite éducative</li> <li>- Association(s) porteuse(s) de projet(s) pour un accompagnement individualisé des familles</li> </ul>
<p><b>Aides pour les transports vers les soins:</b> - en fonction de l'évaluation précise des besoins, envisager une convention avec un taxi pour l'accompagnement des enfants qui ont besoin de consultations fréquentes - aides sur le coût des transports en commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes et CCAS</li> <li>- Taxis</li> <li>- Communauté d'Agglomération (CALE)</li> <li>- Services sociaux (bons de transports)</li> </ul>
<p><b>Valorisation des réponses de garde temporaire</b> pour permettre aux parents d'accompagner un de leurs enfants vers les soins en laissant les autres en garde. (garde à plein temps sur une période courte pour les mères isolées qui partent en stage ou en Cdd).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes</li> <li>- Conseil général (PMI)</li> <li>- CAF</li> </ul>

**Fiche Action 2-3**  
**« Diversification des réponses pour les retards  
et troubles du langage et de l'apprentissage »**

**Objectif général 2**

« Promouvoir la santé infantile psychique et physique »

**RAPPEL DES CONSTATS**

- Les retards et les troubles du langage sont de plus en plus fréquents et chez des enfants de plus en plus jeunes
- Le territoire de Grigny ne dispose pas d'orthophoniste libéral, et les six de Viry-Chatillon sont saturés
- Les postes d'orthophonistes dans le secteur public sont insuffisants pour compenser la carence de l'offre libérale (1 poste au Cmp l'Imagerie et 1 poste au Cmpp)
- Il existe une certaine confusion dans les terminologies de ces troubles, et la prise en charge orthophonique n'est pas la seule réponse car une grande diversité de facteurs entre en jeu, notamment la socialisation et la communication parents-enfants, l'alphabétisation

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

- Clarifier les pratiques et diversifier les réponses en matière de troubles du langage et de l'apprentissage

**STRATEGIE D'ACTION**

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<b>Augmentation des postes d'orthophonie en dans le CMP l'Imagerie et le CMPP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMP et CMPP</li> <li>- Etablissement B. Durand</li> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- DDASS et Mission régionale de santé</li> </ul>
<b>Développement des coopérations entre orthophonistes et psychologues</b> pour le diagnostic des troubles et la prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Psychologues et orthophonistes du CMP et du CMPP</li> <li>- Orthophoniste et psychologue de l'équipe de Réussite éducative</li> <li>- Psychologues scolaires</li> <li>- Orthophonistes et psychologues libéraux</li> </ul>
<b>Groupes de formation et d'analyse de pratiques</b> Inscription de cette thématique dans les formations ou groupes d'analyse de pratiques pluridisciplinaires envisagées sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspection académique, enseignants, équipes de santé scolaire et Réseaux d'aide (RASED)</li> <li>- Equipe de réussite éducative</li> <li>- Orthophonistes des secteurs publics et privés</li> <li>- CMP et CMPP</li> <li>- Généralistes</li> </ul>
<b>Consolidation des lieux de socialisation parents-enfants</b> Consolidation des lieux d'accueil parents-enfants de Grigny et création d'un lieu de ce type sur Viry-Chatillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Lieux d'accueil La Farandole, La Récré, Lieu Passerelle</li> <li>- DDASS, Conseil Général</li> <li>- PMI</li> <li>- CAF</li> </ul>
<b>Classes d'accueil et alphabétisation des enfants primo arrivants</b> Renforcement des mesures d'accompagnement pour la scolarisation des enfants nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française : classes d'accueil ou d'initiation, alphabétisation parents et enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspection académique et Centre de ressources, d'accueil et de scolarisation pour les enfants nouvellement arrivés et pour les enfants du voyage</li> <li>- Equipe de réussite éducative</li> <li>- Association(s) intervenant dans l'alphabétisation</li> </ul>

Correspondance avec la priorité du Plan régional de santé publique d'Ile-de-France : « Intervenir pendant les phases de fragilisation du parcours de vie, renforcer le dépistage précoce des troubles de l'apprentissage du langage écrit et oral »

**Fiche Action 3-1**  
**« Lien social pour favoriser le bien-être psychique »**

**Objectif général 3**

« Développer la prévention et la prise en charge en santé mentale pour les adolescents et les adultes »

**RAPPEL DES CONSTATS**

- Les problèmes de mal-être sont en partie liés à des conditions de vie difficiles
- L'isolement social de certains habitants renforce la souffrance psychique
- Des difficultés de logements pour les patients sortant d'une hospitalisation psychiatrique, d'où une saturation des lits d'hospitalisation

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

- Lutter contre l'isolement social pour favoriser le bien-être psychique
- Favoriser la socialisation et l'hébergement des personnes sortant d'une hospitalisation en psychiatrie

**STRATEGIE D'ACTION**

**Actions envisagées**

**Principaux partenaires et dispositifs concernés**

**Rapprochement entre la psychiatrie et les lieux de socialisation**

<b>Maintien des activités collectives mises en œuvre par la psychiatrie</b> (Groupes théâtre, Récup Art), liens avec les MJC, maisons de quartier, centres sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMP Grigny et Savigny-sur-Orge</li> <li>- Structures de loisirs</li> <li>- Associations</li> </ul>
<b>Création d'un café social</b> sur la Grande Borne, lieu d'animation avec intervention de professionnels de santé mentale. Possibilité d'une inscription dans le centre de vie sociale qui sera créé en 2009.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMP Grigny</li> <li>- Mairie de Grigny</li> </ul>
<b>Echanges entre la psychiatrie et les relais habitants</b> en position d'alerter, de contenir et de soutenir sur les situations de personnes en fragilité psychosociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMP Grigny et Savigny-sur-Orge</li> <li>- Villes (CCAS)</li> <li>- Organismes HLM et gardiens d'immeubles</li> <li>- Patrons d'hôtel accueillant des personnes en difficulté sociale...</li> </ul>
<b>Logement collectif pour patients</b> Création d'une structure de logement collectif avec accompagnement des personnes dans les tâches de la vie quotidienne pour les patients incapables de vivre seuls et ne nécessitant pas une prise en charge hospitalière. Il est possible de s'inspirer des expériences de logement collectif en appartements avec gouvernante (« familles gouvernantes »). Un groupe de patients vivant dans un ou plusieurs appartements mitoyens salarie une « gouvernante » qui s'occupe d'eux au quotidien, leurs soins étant assurés par des professionnels du secteur (libéraux ou salariés d'établissements). Le portage peut être assuré par une association familiale (cf. UDAF Marne), en lien avec le service des tutelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMP Grigny et Savigny-sur-Orge</li> <li>- Associations familiales</li> <li>- Juge des tutelles</li> <li>- Organismes HLM</li> </ul>
<b>Information sur les lieux d'échanges habitants</b> Amélioration de l'information pour faire connaître les groupes et lieux de rencontre entre habitants déjà existants : associations, centres socioculturels, maisons de quartier...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Centres sociaux</li> <li>- Associations</li> <li>- Représentants des habitants</li> </ul>

Correspondance avec la priorité du Plan régional de santé publique d'Ile-de-France « Intervenir durant les phases de fragilisation du parcours de vie : mieux prendre en compte la souffrance psychique »

**Fiche Action 3-2**  
**« Partenariats et coopérations en santé mentale »**

**Objectif général 3**

« Développer la prévention et la prise en charge en santé mentale pour les adolescents et les adultes »

**RAPPEL DES CONSTATS**

- Des travailleurs sociaux se sentent désarmés devant les personnes qui cumulent difficultés sociales et souffrance psychique
- Les modalités de fonctionnement des services de psychiatrie ne sont pas toujours bien connues (types de prises en charge proposées, délai)
- Les généralistes font partie des acteurs de santé mentale de première ligne mais ont peu de relations directes avec les services locaux de psychiatrie publique
- Les intervenants libéraux constituent une ressource complémentaire mais il y a un seul psychiatre libéral pour Grigny et Viry-Chatillon, et les consultations de psychologue libéral ne sont pas remboursées
- L'équipe de psychiatrie adultes qui intervient sur Viry-Chatillon constate des problèmes de coordination autour des situations complexes pouvant nécessiter une hospitalisation sous contrainte (surtout pour les hospitalisations d'office).
- Une méconnaissance des phénomènes d'addictions et l'absence de structures spécialisées sur le territoire

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

- Développer les coopérations dans les prises en charge : entre psychiatrique et social, entre public et privé

**STRATEGIE D'ACTION**

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<b>Clarification des modalités d'appui aux professionnels du secteur social par les services de psychiatrie</b> pour analyser une situation particulière et aider dans l'organisation de la réponse. Il s'agit de clarifier le rôle de chacun face à une personne qui exprime une souffrance psychique ou psychosociale	- Services sociaux du Conseil général - CCAS - CMP de Savigny-sur-Orge et de Grigny
<b>Formations ou groupes d'analyse de pratiques territorialisés</b> réunissant des professionnels de plusieurs disciplines et secteurs d'intervention. Il est possible de s'appuyer sur les dispositifs de Formation continue et, pour les professionnels médicaux, sur les dispositifs d'Evaluation des pratiques professionnelles.	- CMP de Savigny-sur-Orge et de Grigny - Libéraux - Associations et dispositifs de Formation médicale continue et d'Evaluation des pratiques professionnelles - Services sociaux et secteur Formation du Conseil général - CCAS
<b>Mobilisation des libéraux en complément du public :</b> aide à l'installation de nouveaux psychiatres libéraux, implication des généralistes et spécialistes libéraux dans les formations et groupes d'analyses de pratiques, développement des prises en charges concertées entre professionnels du public et du privé.	- Psychiatre libéral de Grigny - Psychologues libéraux de Viry - CMP de Grigny et Savigny-sur-Orge - Généralistes libéraux - Clinique de l'Abbaye
<b>Sur Viry-Chatillon : clarification des protocoles d'hospitalisation sous contrainte.</b> Il s'agit des interventions pour les situations psychiatriques qui nécessitent une prise en charge en urgence ou une hospitalisation sous contrainte : réactivation des informations sur la Loi et les dispositifs, définition d'un protocole local d'intervention.	- Services de psychiatrie - Médecins généralistes - DDASS - Commissariat - Mairie
<b>Approfondir le diagnostic et les pistes d'actions sur les addictions.</b> Vérification de la fréquence et la nature des phénomènes d'addictions, et définition d'actions de prévention et de prises en charge : actions collectives en éducation pour la santé, création de lieux d'écoute et de prise en charge spécialisés ou partenariat avec des services existants, actions de réduction des risques, formation des professionnels libéraux et sociaux.	- Libéraux - CMP de Savigny-sur-Orge et Grigny - CMPP et Entretemps (CMP l'Imagerie) - CLSPD - Services spécialisés : Association Ressources à Athis Mons, CCAA à Evry ...

Correspondance avec les priorités du Prsp d'Ile-de-France : « Intervenir durant les phases de fragilisation du parcours de vie : Mieux prendre en compte la souffrance psychique » ; « Promouvoir les comportements favorables à la santé : développer le repérage et la prise en charge précoce des usages à risque dans le domaine des addictions ».

**Fiche Action 3-3**  
**« Développement de la palette de réponses**  
**pour les adolescents en souffrance psychique »**

**Objectif général 3**

« Développer la prévention et la prise en charge en santé mentale pour les adolescents et les adultes »

**RAPPEL DES CONSTATS**

- Un nombre important d'adolescents est en rupture scolaire et en souffrance psychique
- La santé scolaire n'a pas les moyens de répondre à toutes les situations
- Sur Grigny, en dehors du PAEJ, il n'y pas de lieu d'écoute réservé aux adolescents en souffrance psychique
- Sur Viry-Chatillon, seul le CMPP a développé quelques activités collectives pour les adolescents en souffrance psychique
- Le PAEJ, créé sur la Grande Borne dans le cadre du secteur de psychiatrie adulte qui dessert Grigny, manque de moyens pour réaliser à la fois un accueil individuel et des interventions collectives de prévention
- Les adolescents de Grigny et Viry-Chatillon peuvent se rendre à Savigny-sur-Orge au centre de soins pour adolescents « L'Entretemps », créé par le secteur de psychiatrie infanto juvénile, mais l'éloignement géographique dissuade les plus jeunes et inquiète leurs parents

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

- Développer la panoplie de réponses pour les adolescents en souffrance psychique, en maintenant la diversité de ces réponses

**STRATEGIE D'ACTION**

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<p><b>Renforcer le Paej existant</b>            Etude des possibilités de compléter les moyens financiers du PAEJ, notamment par des crédits permettant de développer les actions collectives et la coordination avec les partenaires extérieurs.            Accompagnement pour la demande de financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PAEJ et CMP l'Imagerie</li> <li>- Conseil général de l'Essonne</li> <li>- DDASS (Pôle social)</li> <li>- Groupement régional de santé publique</li> </ul>
<p><b>Coopérations entre santé scolaire et psychiatrie</b> pour l'accompagnement des adolescents les plus jeunes en souffrance psychique vers une écoute spécialisée : interventions auprès des collégiens, sensibilisation des parents            Identification des modalités d'intervention pour maintenir le suivi psychologique ou psychiatrique des adolescents par les mêmes professionnels quand la famille a été expulsée de son logement et vit temporairement dans une autre ville (hôtel, amis..)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMP l'Imagerie et Entretemps</li> <li>- CMP Grigny et Savigny-sur-Orge</li> <li>- PAEJ</li> <li>- Inspection académique (Santé scolaire)</li> <li>- Equipe de réussite éducative</li> <li>- Services sociaux</li> </ul>
<p><b>Mise en œuvre de solutions d'hébergement pour les jeunes en rupture familiale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairies et CCAS</li> <li>- Conseil général/Aide sociale à l'enfance</li> </ul>

## Fiche Action 4-1

### « Elaboration et mise en œuvre de programmes territoriaux de prévention »

#### Objectif général 4 transversal

« Améliorer la concertation entre professionnels et la communication avec les habitants »

#### RAPPEL DES CONSTATS

- Des actions de prévention sont menées sur le territoire, mais de manière cloisonnée
- Des professionnels de santé se disent préoccupés par certains problèmes de santé publique qui relèveraient d'actions de prévention et d'éducation à la santé

#### OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer des programmes locaux de dépistage et de prévention inscrit dans la durée et mobilisant plusieurs catégories d'acteurs, et positionner la prévention et l'éducation pour la santé comme un axe fort de l'Atelier santé ville

#### STRATEGIE D'ACTION

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<p><b>- Construction de programmes locaux de prévention impliquant aussi des acteurs du soin et du social.</b> Ces programmes concertés devront comporter un volet d'accompagnement vers les soins. Plusieurs thèmes sont envisagés</p>	
<p>Programme de dépistage <b>bucco-dentaire</b> chez les enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Dentistes libéraux</li> <li>- Comité d'hygiène bucco-dentaire</li> <li>- CPAM (service prévention)</li> <li>- PMI, santé scolaire, travailleurs sociaux</li> <li>- Ecoles primaires</li> </ul>
<p><b>Programme sport et santé :</b> construction d'un dispositif global de prévention autour des activités sportives et simplification des mesures de certificats d'aptitude sportive</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Médecins généralistes</li> <li>- Inspection académique</li> <li>- Services municipaux de la jeunesse et des sports</li> <li>- Direction départementale de la jeunesse et des sports</li> <li>- Clubs sportifs</li> <li>- Services municipaux de la jeunesse et des sports</li> <li>- Direction départementale de la jeunesse et des sports</li> </ul>
<p><b>Programme diabète :</b> prévention du diabète et éducation thérapeutique des diabétiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Médecins généralistes et infirmières</li> <li>- CPAM (Service prévention, Service des relations avec les professionnels de santé et mesures de Contrats de bonnes pratiques en Zfu)</li> <li>- Travailleurs sociaux et conseillères en économie sociale et familiale</li> </ul>

Correspondance avec les priorités du Plan régional de santé publique d'Ile-de-France :

- « Promouvoir les comportements favorables à la santé dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition : alimentation équilibrée, lutte contre la sédentarité » ;
- « Promouvoir la santé auprès des personnes en situation de vulnérabilité sociale : garantir les conditions de promotion de la santé de ces personnes, contribuer à la diminution de l'incidence de certaines pathologies, notamment dans le domaine bucco-dentaire ».

**Fiche Action 4-2**  
**« Communication entre professionnels de santé et patients »**

**Objectif général 4 transversal**

« Améliorer la concertation entre professionnels et la communication avec les habitants »

**RAPPEL DES CONSTATS**

- La population résidant sur le territoire est d'origine géographique et culturelle très variée, et de nombreux patients ne parlent pas bien le français
- Les libéraux rencontrent dans certaines situations des difficultés de traduction qui peuvent avoir pour conséquence un refus de soin par incompréhension
- Des professionnels médico-sociaux estiment manquer d'un « éclairage culturel »

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

- Améliorer la compréhension mutuelle entre professionnels de santé et habitants en terme de langage et de culture

**STRATEGIE D'ACTION**

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<p><b>Dispositif de mobilisation d'interprètes par les professionnels médicaux</b> quand les ressources de l'entourage du patient ne suffisent</p> <p><b>Dispositif d'accompagnants-médiateurs chargé d'assurer une interface entre les habitants et les services de santé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensemble des professionnels médicaux libéraux et publics</li> <li>- Equipe de réussite éducative et son réseau d'habitants relais</li> <li>- Professionnels de santé parlant plusieurs langues</li> <li>- Structures professionnalisées dans l'interprétariat téléphonique, comme Inter service migrants</li> <li>- Structures professionnalisées dans les actions de santé auprès des migrants (comme Migrations santé ...)</li> </ul>
<p><b>Formation approche culturelle et santé</b>            Formation ou journée d'étude territorialisée pluridisciplinaire sur l'approche culturelle de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensemble des professionnels médicaux libéraux et publics</li> <li>- Intervenants locaux ou extérieurs formés à l'ethnologie ou impliqués dans des actions de santé auprès des migrants</li> <li>- Dispositifs de formation continue</li> <li>- Centre de Formation et de Professionnalisation</li> </ul>



**Fiche Action 4-3**  
**« Mise en œuvre du Plan d'actions en santé**  
**et consolidation de la démarche participative »**

**Objectif général 4 transversal**

« Améliorer la concertation entre professionnels et la communication avec les habitants »

**RAPPEL DES CONSTATS**

- Les professionnels de santé se sont mobilisés pour préciser le diagnostic et compléter les préconisations opérationnelles en santé
- Le travail commun sur les pistes opérationnelles a permis des échanges entre professionnels exerçant dans des disciplines et des champs d'intervention différents
- Il est indispensable de poursuivre cette démarche participative dans la mise en œuvre des actions concrètes
- Le travail avec les habitants sur la santé reste à construire (ce volet ne faisait pas partie du cahier des charges de notre mission, mais il est indispensable pour adapter les projets de santé au plus près des besoins locaux)

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

- Consolider la démarche participative sur le territoire avec les professionnels de proximité et les habitants

**STRATEGIE D'ACTION**

Actions envisagées	Principaux partenaires et dispositifs concernés
<p><b>Recrutement d'un Coordonateur dans le cadre du dispositif « Atelier santé ville » Action réalisée</b></p> <p>A partir du diagnostic et des pistes opérationnelles élaborés en 2008, il sera chargé de l'animation et de la mise en œuvre du plan d'actions en santé.</p> <p>Il devra notamment préciser les modalités et supports d'animation qui vont permettre de poursuivre une démarche participative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition des instances d'animation et de concertation de l'Atelier santé ville sur plusieurs niveaux : pilotage, animation et coordination des acteurs, mise en œuvre des actions</li> <li>- recherche des modalités les plus adaptées pour associer les habitants à la démarche de l'Atelier santé ville</li> <li>- finalisation du Plan local d'actions en santé. Il s'agira de préciser les modalités de mise en œuvre des actions retenues comme prioritaires, d'identifier les pilotes et partenaires, d'établir un calendrier de programmation</li> <li>- formalisation de supports structurants pour faciliter la concertation : commissions thématiques, groupes de travail spécifiques à la mise en œuvre de telle ou telle action, formations pluridisciplinaires...</li> <li>- articulation du volet santé avec les projets en cours ou à venir sur les autres volets du Cucs</li> <li>- favorisation de l'émergence de projets en matière de santé par les acteurs locaux (associations...). Soutien des porteurs de projet dans la construction et l'évaluation de leurs actions. Articulation avec le PRSP.</li> <li>- mise en place d'outils de suivi et d'évaluation de ce Plan local d'actions de santé, de leurs objectifs et mode d'utilisation : bilans d'activité, indicateurs d'évaluation, observatoire de santé, tableau de bord de suivi des actions, recueil régulier des observations qualitatives faites par les acteurs de terrain et les habitants ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Villes de Grigny et Viry-Chatillon</li> <li>- Coordonnateur Atelier santé ville positionné au GIP</li> <li>- Comité technique et Comité de pilotage de l'Atelier santé ville</li> <li>- Professionnels et habitants, et plus particulièrement les relais au sein des quartiers prioritaires</li> </ul>

# ANNEXE 1

## DETAIL DU PROTOCOLE

# LES ENTRETIENS AVEC LES PROFESSIONNELS

Les professionnels sollicités se sont rendus disponibles pour des entretiens approfondis :

- Quatorze entretiens individuels avec des libéraux : neuf entretiens se sont déroulés en face à face avec les médecins généralistes : ils ont concerné des médecins installés sur les trois quartiers prioritaires (la Grande Borne, Grigny II et Les Coteaux de l'Orge) ou en limite de ces quartiers ; cinq entretiens téléphoniques ont été réalisés avec d'autres professionnels libéraux : un pédiatre, un gynécologue, un dentiste, une orthophoniste, un kinésithérapeute.
- Douze entretiens en face à face auprès des services publics : trois médecins de Pmi, (un pour Grigny et deux pour Viry-Chatillon), deux médecins de santé scolaire (un sur Grigny et un sur Viry-Chatillon), deux psychiatres (un au Cmp adulte de Grigny et un au Cmp adulte de Savigny-sur-Orge qui couvre le territoire de Viry-Chatillon), un pédopsychiatre et deux infirmières (Cmp enfants l'Imagerie), un pédopsychiatre et la directrice du Cmpp de Viry-Chatillon.
- Un entretien téléphonique avec un psychologue du Point écoute accueil jeunes de Grigny ;
- Nous avons aussi contacté un généraliste participant à la régulation des urgences et à la Maison médicale de garde d'Evry.

Le forum de discussion pour les professionnels de santé libéraux des deux villes, que nous avons créé, n'a pas eu beaucoup de succès. L'absence de repérage de notre courrier, le climat de déception générale face à l'absence d'actions concrètes suite aux études précédentes, le manque de temps, le manque d'aisance de certains avec l'outil Internet et la complexité perçue de l'utilisation du forum, ont été mis en avant par les libéraux pour expliquer leur réticence à se mobiliser sur un forum. Le forum et nos relances ont cependant permis de recueillir cinq témoignages complémentaires auprès de deux autres généralistes, un psychiatre, un infirmier, un kinésithérapeute.

## LES REUNIONS ELARGIES AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE

Après les entretiens individuels et la remise de notre rapport intermédiaire, quatre réunions ont rassemblé début avril 2008 les professionnels directement concernés par les thématiques. A partir de supports écrits synthétisant les problèmes prioritaires et pistes d'actions présentés dans notre rapport intermédiaire, nous avons pu préciser avec eux les préconisations opérationnelles. Des représentants (élus et techniciens) des villes de Grigny et de Viry-Chatillon ont participé à toutes les réunions.

- Deux réunions se sont déroulées sur « Le développement de l'offre libérale ». Elles ont rassemblé 25 libéraux : généralistes, dentistes, kinésithérapeutes, psychiatre, gynécologue, infirmiers, pharmaciens.
- Une réunion s'est déroulée sur le thème « Enfance et périnatalité », elle a rassemblé 11 professionnels intervenant dans plusieurs structures : Conseil général/Protection maternelle et infantile, Education nationale, Etablissement Barthélemy Durand/Centre médico psychologique (Cmp) l'Imagerie, Centre médico psycho pédagogique, Réussite éducative.
- Une réunion s'est déroulée sur le thème « Santé mentale adolescents et adultes ». elle a rassemblé 14 professionnels intervenant dans plusieurs structures : libéraux, Point accueil écoute jeunes, Education nationale, Conseil général/Direction prévention santé, Conseil général/Maison départementale des solidarités, Etablissement Barthélemy Durand/Direction, Etablissement Barthélemy Durand/Cmp adulte Grigny, Etablissement Barthélemy Durand/Cmp adulte Viry-Chatillon, Etablissement Barthélemy Durand/Intersecteur infanto-juvénile, Réussite éducative.

# ANNEXE 2

## DETAIL DES DONNEES RECUEILLIES

# DETAIL DES DONNEES RECUEILLIES SUR L'OFFRE DE SOINS LIBERALE DE PROXIMITE

## ■ Une aggravation récente de la faible densité d'omnipraticiens sur Grigny

Les chiffres de la Cpm<sup>26</sup> de 2006 montrent une plus **faible densité d'omnipraticiens**<sup>27</sup> par habitant (14 omnipraticiens, soit 5,7 pour 10 000 habitants) sur Grigny par rapport à la moyenne départementale (8,6 pour 10 000 habitants), ce qui place la ville de Grigny au 39<sup>ème</sup> rang parmi les 42 communes de l'Essonne.

Après nos vérifications sur le terrain et par téléphone, la situation début 2008 est la suivante :

- une diminution récente de la démographie des omnipraticiens sur Grigny et sur la partie Grande Borne de Viry-Chatillon ;
- aucune nouvelle installation sur Grigny depuis au moins cinq ans : les généralistes sont passés sur ce territoire de 16 à 12 depuis 2002.

Le taux d'omnipraticiens sur Grigny est bien inférieur à la moyenne régionale (9,8 pour 10 000 habitants en 2004)<sup>28</sup>. Pour autant, Grigny ne rentre pas dans les critères actuels de la Mission régionale de santé pour justifier le classement du territoire de Grigny en « zone déficitaire ».

## ■ Une stabilité de l'offre en omnipraticiens sur Viry-Chatillon

Sur Viry-Chatillon la densité d'omnipraticiens reste à peu près stable (26, soit 8,6/10 000 habitants selon les chiffres Cpm<sup>26</sup> 2006), et on observe de nouvelles installations pour remplacer les départs de médecins. Cependant le seul départ récent non remplacé concerne un omnipraticien situé sur la partie Grande Borne de Viry-Chatillon.

En ce qui concerne la densité d'omnipraticiens, Viry-Chatillon se place au 16<sup>ème</sup> rang des 42 communes de l'Essonne (chiffres Cpm<sup>26</sup> 2006).

## ■ Dentistes : une faible démographie sur les deux villes et des départs récents sur Grigny

Au-delà de la très faible densité de dentistes par habitant sur Grigny, qui place cette ville à la dernière place des 42 communes du département, (2,4 pour 10 000 habitants contre 5,9 en moyenne en Essonne)<sup>26</sup>, ce sont les départs récents et l'absence de nouvelles installations qui sont inquiétants : les dentistes y sont passés de dix en 2002 à six en 2006<sup>26</sup>. Parmi ces six dentistes, cinq ont plus de 55 ans<sup>28</sup>.

Sur Viry-Chatillon, la démographie reste plus faible que la moyenne départementale (4,3 pour 10 000 habitants, soit le 32<sup>ème</sup> rang sur 42), mais avec une densité qui reste deux fois plus

---

<sup>26</sup> Données Cpm au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

<sup>27</sup> Comprend les médecins généralistes et les omnipraticiens à exercice particulier mais ne relevant pas de la classification « spécialistes ».

<sup>28</sup> Source : Cartosanté, 2006, site Urcam

forte que celle de Grigny. Surtout, le nombre a peu diminué, puisqu'ils sont passés de quatorze en 2002 à treize en 2006<sup>29</sup>. Enfin, ils sont globalement plus jeunes que sur Grigny.

### ■ **Infirmiers : une situation plus favorable à Grigny mais une baisse de la démographie dans les deux villes depuis 2002**<sup>30</sup>

Comme en 2002, la densité est plus importante sur Grigny, (4,1 pour 10 000 habitants soit le 22<sup>ème</sup> rang des 42 communes de l'Essonne), que sur Viry-Chatillon qui est au 32<sup>ème</sup> rang (3,0 infirmiers pour 10 000 habitants). Mais ces densités restent plus faibles que la moyenne départementale (4,5 infirmiers pour 10 000 habitants).

Des départs récents apparaissent dans les données de la Cpm comme dans nos constats sur le terrain. Les infirmiers sont passés de quinze à dix entre 2002 et 2006 sur Grigny et ces départs se sont produits très récemment, depuis 2005. Sur Viry-Chatillon, les infirmiers sont passés de onze à neuf entre 2002 et 2006, mais les départs se sont produits entre 2002 et 2005 et la situation est stable depuis.

Deux facteurs favorables apparaissent cependant : l'installation récente de trois infirmières sur le quartier la Grande Borne, et la relative jeunesse des infirmiers, qui laisse encore une marge importante avant l'âge de la retraite.

### ■ **Spécialistes : des densités qui restent faibles dans les deux villes mais un accès possible dans les villes limitrophes**

#### **Grigny est particulièrement défavorisée mais Viry-Chatillon est aussi en dessous de la moyenne départementale**<sup>30</sup>

Les densités calculées par la Cpm en 2006 sont inférieures à la moyenne départementale dans les deux villes.

Avec 2,3 spécialistes pour 10 000 habitants contre une moyenne départementale de 8,4 pour 10 000 habitants, Grigny est la plus défavorisée et se place au 32<sup>ème</sup> rang des 42 communes de l'Essonne. La Cpm relevait en 2006 sur Grigny six spécialistes comme en 2002.

La densité de spécialistes sur Viry-Chatillon (4 pour 10 000 habitants), reste en dessous de la moyenne départementale, et la ville occupe le 22<sup>ème</sup> rang sur les 42 communes de l'Essonne. En plus des douze spécialistes hors établissement dénombrés par la Cpm en 2006, la commune dispose de deux cliniques privées : la clinique du Moulin de Viry-Chatillon, à orientation réadaptation fonctionnelle et convalescence, et la clinique de l'Abbaye, à orientation psychiatrique.

#### **Spécialités d'accès direct : aucun ophtalmologue sur Grigny, mais l'installation récente d'un psychiatre et d'un gynécologue**

Nous avons isolé les « spécialistes de première ligne », repérés aussi comme tels par l'Assurance maladie puisqu'on peut y accéder sans passage obligé par le médecin traitant : pédiatres, gynécologues, psychiatres, ophtalmologue.

<sup>29</sup> Données Cpm au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

<sup>30</sup> Source des densités et effectifs : Données Cpm au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

Sur Grigny, on observe en 2007 : un pédiatre, un gynécologue, un psychiatre. On notera que Grigny gardait jusqu'à ces dernières années une certaine attractivité : la ville dispose maintenant d'un psychiatre et d'un gynécologue, installés depuis deux ou trois ans et qui se disent satisfaits de leurs conditions d'exercice, et elle a conservé son pédiatre. Les mouvements au niveau des spécialités d'accès direct sur Grigny ont permis de compenser certains manques mais laissent la ville sans ophtalmologue, depuis le départ récent des deux praticiens de cette spécialité.

La commune de Viry-Chatillon est un peu plus dotée, elle dispose en 2007 d'un pédiatre, trois gynécologues, trois ophtalmologues, et de la clinique privée l'Abbaye où exercent plusieurs psychiatres.

### ■ **Masseurs kinésithérapeutes : des densités qui placent les deux villes dans les derniers rangs du département, et des départs récents sur Grigny**

Les chiffres de la Cpm<sup>31</sup> de 2006 font apparaître une plus faible densité sur ces deux villes que la densité moyenne départementale.

Grigny est moins bien placée que Viry-Chatillon puisqu'elle se situe au dernier rang des communes du département. La réalité fin 2007 semble plus défavorable encore pour Grigny. D'après nos constats sur le terrain il y aurait eu quatre départs récents puisque les kinésithérapeutes ne sont plus que cinq au lieu des neuf annoncés par la Cpm.

Sur Viry-Chatillon la densité de kinésithérapeutes reste stable depuis 2002 (ils seraient même un peu plus nombreux puisque passés de treize en 2002 à quatorze en 2007), mais la ville se situe tout de même au 38<sup>ème</sup> rang au sein du département.

L'analyse de la Cpm par âge montre que les départs à la retraite vont d'abord toucher Grigny.

### ■ **Il n'y a plus aucun orthophoniste libéral sur Grigny**

Ce manque avait été fortement relevé en 2002. Depuis, le seul orthophoniste de Grigny est parti et n'a pas été remplacé.

Six orthophonistes libéraux sont installés sur Viry-Chatillon.

### ■ **L'offre libérale sur les quartiers prioritaires (cf. cartographie en annexe)**

#### **Des départs récents de généralistes et dentistes sur le quartier de la Grande Borne**

L'offre de généralistes et de dentistes a nettement diminué ces trois dernières années : deux généralistes sont partis, dont l'un fin 2007, et les deux dentistes également.

La couverture en soins infirmiers est mieux assurée, grâce à l'installation récente d'un cabinet de trois infirmières, et aux visites à domicile qui continuent d'être assurées par d'autres infirmiers de Grigny et Viry-Chatillon.

---

<sup>31</sup> Données Cpm au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

Début 2008, il reste donc comme services de santé installés sur la Grande Borne, trois généralistes, un kinésithérapeute, trois infirmières, et trois pharmacies. A part la pharmacie de la place du Damier au sud, le reste de l'offre libérale est concentrée sur la partie nord-ouest du quartier.

D'autres cabinets sont cependant en forte proximité dans la périphérie du quartier. Sur Viry-Chatillon, en vis-à-vis des trois médecins du nord-ouest de la Grande Borne, deux cabinets de deux généralistes chacun sont installés de l'autre côté de la route de Fleury, avec un accès géographique facile pour les habitants de la Grande Borne. Un peu plus au nord, dans le quartier du plateau de Viry-Chatillon, le cabinet de trois généralistes de l'avenue Jean Mermoz est également d'un accès géographique facile. Enfin, au sud, les habitants de la Grande Borne peuvent facilement accéder aux trois généralistes installés entre le chemin du Plessis et la route de Corbeil.

On peut noter enfin qu'un dentiste, un ophtalmologue, et deux orthophonistes de Viry-Chatillon sont installés en périphérie proche de la partie nord-ouest de la cité la Grande Borne.

Le réseau de bus permet une mobilité géographique des habitants de la Grande Borne vers Grigny Centre, vers Viry-Chatillon et Juvisy-sur-Orge. Ces bus permettent aussi l'accès aux gares Rer de Grigny Centre, de Viry-Chatillon et de Juvisy-sur-Orge.

### **Le quartier Grigny II est mieux pourvu que celui de la Grande Borne en offre libérale de soins**

Sa position géographique plus centrale au sein de l'unité urbaine, et en forte proximité avec la gare Rer Grigny Centre, a attiré les libéraux.

Six médecins généralistes sont installés sur Grigny II avec une concentration très importante de ces derniers dans le nord du quartier (cinq d'entre eux sont au nord pour un seul au sud).

Les six dentistes de Grigny sont tous regroupés au nord de Grigny II.

Les habitants de Grigny II ont un accès géographique facile aux spécialistes : le psychiatre et le gynécologue y sont installés, le pédiatre n'est pas loin à pied, et la proximité de la gare Rer permet l'accès aux spécialistes des villes limitrophes.

Un cabinet de trois infirmiers est situé à côté du centre commercial.

### **Les Coteaux de l'Orge disposent de neuf libéraux si l'on compte ceux situés en bordure du quartier**

On trouve à l'intérieur même de la cité deux dentistes. L'offre de proximité pour les habitants est complétée en limite Ouest par trois généralistes et l'offre sur Savigny / Morsang, et en limite Est par un généraliste, deux dentistes, et un infirmier.

Enfin, la cité n'est pas très éloignée à pied du centre ville, qui concentre plusieurs autres cabinets de généralistes, dentistes, et infirmiers, ainsi qu'un pédiatre, un ophtalmologue et un gynécologue.

## **■ Une consommation de soins qui reste faible sur les deux communes**

Le rapport de la Nouvelle fabrique des territoires notait en 2002 que les indicateurs de consommation médicale sur les deux villes étaient très inférieurs aux moyennes départementales et particulièrement faibles à Grigny alors qu'ils étaient comparables aux moyennes du Nord-Essonne à Viry-Chatillon.



Les données 2006 de la Cpm<sup>32</sup> vont dans le même sens puisque le taux d'assurés actifs (assurés ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins) est plus faible sur Grigny que la moyenne départementale (72,9 % contre 76,1 % pour l'Essonne).

On observe sur Viry-Chatillon un taux identique à la moyenne départementale.

Les deux villes se situent dans les quinze communes (sur les quarante deux du département) ayant le plus faible taux d'assurés actifs, Grigny étant devancé par Evry, Juvisy-sur-Orge et Corbeil.

### ■ Grigny et Viry-Chatillon constituent des zones de recours aux soins bien séparées

La Mission régionale de santé a indiqué que les deux communes forment deux zones de recours distinctes. Concrètement, les habitants de Viry-Chatillon consultent préférentiellement (mais non exclusivement) les médecins de Viry-Chatillon, leur commune de résidence, et idem pour Grigny.

Ainsi, les taux d'autarcie pour les deux communes sont de 52 % pour Viry-Chatillon (flux secondaires vers Savigny-sur-Orge et Juvisy-sur-Orge) et 60 % dans le cas de Grigny (flux vers Ris-Orangis notamment).

La patientèle des généralistes installés sur le quartier de la Grande Borne vient quasi exclusivement de ce quartier, mais une partie des habitants du quartier est suivie par d'autres généralistes.

Les autres médecins bénéficient d'une clientèle issue de milieux sociaux plus variés, y compris les généralistes des quartiers prioritaires Coteaux de l'Orge et Grigny II. Selon leur localisation géographique, ils peuvent avoir une part importante de leur clientèle qui vient de villes limitrophes (Morsang-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Ris-Orangis...).

### ■ Grigny détient le taux de bénéficiaires de la Cmuc le plus élevé de l'Essonne

La Couverture maladie universelle complémentaire (Cmuc) est un bon indicateur de précarité, car elle est attribuée en fonction des ressources. La Cpm a pu nous fournir les données sur chacune des villes<sup>33</sup>.

A Grigny, fin 2006, 17,7 % des bénéficiaires (assurés et ayants droits) affiliés à la Cpm de l'Essonne relevaient de la Cmuc, contre une moyenne départementale de 5,2 %. Par ce taux Grigny est la commune du département qui compte le pourcentage le plus élevé de bénéficiaires de la Cmuc.

Viry-Chatillon compte un taux plus faible de bénéficiaires de la Cmuc (6,7 %), qui se rapproche du taux départemental moyen.

Les données Cpm<sup>34</sup> montrent que le taux moyen par médecin de patients affiliés à la Cmuc est plus élevé à Viry-Chatillon et Grigny que la moyenne départementale.

A partir du nombre de bénéficiaires Cmuc ayant consulté au moins un médecin en 2006, on obtient comme moyenne :

- 194 patients Cmuc/médecin à Grigny ;

<sup>32</sup> Données Cpm au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

<sup>33</sup> Données Cpm au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

<sup>34</sup> Source « Bénéficiaires essoniens ayant consulté un médecin (généraliste ou spécialiste de l'Essonne, année 2006 », DRRPS/SIAM/DD, 21/01/08, transmis par la Cpm

- 93 patients Cmu/médecin à Viry-Chatillon ;
- 32 patients Cmu/médecin en Essonne.

Tous les généralistes, spécialistes, et para-médicaux qui se sont exprimés dans nos entretiens disent accepter les patients bénéficiaires de la Cmu et Cmu. Les généralistes rencontrés sur Grigny confirment que la part d'actes pris en charge par ce type de couverture sociale est importante : d'après eux elle représente au moins 40 % de leur activité.

Les libéraux sont un peu moins nombreux à accepter l'Aide médicale Etat, et la part d'actes pour des patients relevant de ce dispositif est très variable d'un médecin à l'autre : elle est estimée selon eux de 0 % à 40 %.

### ■ L'organisation des consultations varie selon les généralistes

Certains généralistes ne reçoivent que sur rendez-vous, ce qui suppose une certaine rigueur de la part des patients, mais cette discipline a été dans l'ensemble bien acceptée par les usagers. D'autres généralistes préfèrent recevoir sans rendez-vous ce qui leur évite les temps creux laissés par les rendez-vous non respectés. Certains généralistes alternent les deux modes d'organisation.

La présence d'un secrétariat facilite l'organisation mais c'est une charge qui apparaît trop coûteuse à plusieurs généralistes.

Un cabinet de groupe de Viry-Chatillon a résolu le problème du remplacement en réservant un poste spécifique de médecin remplaçant au sein de l'équipe : sur les quatre médecins, un est là pour remplacer à tour de rôle les trois autres.

Les généralistes ne font quasiment plus de visites à domicile. Ils les réservent à certaines personnes âgées ou à des personnes qui rencontrent de grosses difficultés de mobilité.

### ■ Les médecins s'adaptent aux habitudes culturelles et modes de recours de la population

Face à la diversité des origines culturelles des patients, plusieurs médecins estiment qu'il est normal de faire un effort d'adaptation. Ils insistent pour que les patients qui ne parlent pas français soient systématiquement accompagnés. Ils adaptent les conditions d'examen pour ne pas choquer certaines cultures. Ces aspects ne représentent donc pas de difficultés pour eux. Certains ont précisé qu'il était important d'entrée de jeu de poser des limites face à certains comportements « désordonnés », mais qu'en étant compréhensif, il était possible d'aboutir à un mode de relation qui satisfasse médecin et patient.

Des kinésithérapeutes ont fait état de difficultés de communication dans certaines situations aiguës (par exemple, les manœuvres de kinésithérapie respiratoire chez les bébés ne sont pas toujours faciles à expliquer).

### ■ L'offre hospitalière environnante est satisfaisante

Les libéraux rencontrés estiment que l'offre hospitalière environnante est satisfaisante, et orientent leurs patients principalement vers trois établissements hospitaliers : Juvisy-sur-Orge, Evry-Corbeil, Longjumeau. L'étude 2002 de la Nouvelle fabrique des territoires avait montré que les habitants de Grigny s'adressent plus facilement aux hôpitaux publics qu'aux cliniques. Les médecins rencontrés confirment ce constat. Les trois établissements cités disposent de

Permanences d'accès aux soins de santé (Pass), mais aucun des professionnels de santé rencontrés ne nous a signalé ce dispositif, instauré pourtant pour faciliter la prise en charge des patients les plus démunis.

### ■ **La création récente de deux Maisons médicales de garde a permis d'améliorer la permanence des soins**

Il n'y a pas de tour de garde des généralistes sur Viry-Chatillon ni sur Grigny.

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, les habitants peuvent aller consulter un généraliste en Maison médicale de garde. L'ouverture de ces Maisons médicales est récente : 2005 pour celle de Juvisy-sur-Orge, et 2006 pour celle d'Evry. Celle de Juvisy-sur-Orge est ouverte les samedis, dimanches et jours fériés. Celle d'Evry est ouverte le dimanche et jours fériés. Pour les urgences du soir en semaine, les habitants de Viry-Chatillon et Grigny se rendent à l'hôpital, principalement sur Juvisy-sur-Orge et Evry d'après les médecins rencontrés.

### ■ **Les relations entre les professionnels libéraux sont peu structurées**

Une Amicale des médecins est signalée sur Viry-Chatillon dans l'annuaire mais aucun des médecins rencontrés ne nous en a parlé. Sur Grigny aucune instance de ce type n'existe. Nous n'avons pas non plus identifié d'association de formation médicale continue locale. Quelques médecins nous ont signalé leur participation à des associations départementales ou à des rencontres organisées dans d'autres villes.

Les liens avec des réseaux de soins ou de santé ont été peu évoqués, ils concernent : le réseau de soins palliatifs Nord-Essonne, le réseau oncologique de l'Essonne « Essononco », le réseau d'accès aux soins d'Evry.

### ■ **Des coopérations se sont instaurées entre libéraux et Pmi sur Grigny**

Les liens des libéraux avec la Pmi sont particulièrement développés sur Grigny. Face à l'impossibilité pour elle de répondre à toutes les demandes de consultation, la Pmi a pris l'initiative d'organiser une rencontre avec les libéraux en mai 2007, pour leur demander un soutien. Une dizaine ont répondu à l'appel, et l'articulation semble satisfaisante pour assurer au mieux un suivi préventif et curatif des jeunes enfants et des femmes enceintes. Cependant les libéraux sollicitent encore peu les puéricultrices et sages-femmes de la Pmi. Sur Viry-Chatillon, où la démographie médicale est meilleure que sur Grigny, certains médecins libéraux se sentent en « concurrence » avec la Pmi.

Les relations sont rares entre généralistes et santé scolaire, et se font plutôt dans le sens santé scolaire vers généralistes.

Les généralistes de Grigny estiment trouver un appui satisfaisant auprès du Cmp adulte (installé à la Grande Borne) et du psychiatre libéral de Grigny, même si certains estiment qu'ils manquent parfois de retour suite aux orientations. Ils sollicitent peu le Cmp enfants et le Cmpp car ils savent que ces deux structures sont très peu accessibles à cause de leur surcharge (délais d'attente très longs).

La stabilité des interlocuteurs du service public représente un élément facilitateur pour le lien avec les libéraux. C'est ainsi que pour les généralistes de la Grande Borne, le départ du médecin de santé scolaire qui était affecté spécifiquement à ce quartier, ou le départ de la psychologue du Cmp adulte, ont déstabilisé les liens privilégiés avec ces services.

## DETAIL DES DONNEES RECUEILLIES EN PERINATALITE / ENFANCE

### ■ Une population particulièrement jeune

Le Conseil général relève un accroissement net du nombre de naissances entre 2002 et 2006 : elles sont passées de 661 à 763 sur Grigny, et de 450 à 550 sur Viry-Chatillon<sup>35</sup>.

Le taux de familles nombreuses et de familles monoparentales est élevé<sup>36</sup>. Les taux de famille de trois enfants ou plus sont pour les trois Zus bien supérieurs aux taux moyens constatés sur l'Unité urbaine de Paris. La Zus la Grande Borne présente un pourcentage particulièrement élevé de familles monoparentales (20,2 %), alors que ce taux dans les autres quartiers prioritaires correspond aux valeurs moyennes sur l'Unité urbaine de Paris (valeur moyenne 12,1 %).

### ■ Un recours très important à la Pmi de Grigny

#### **Les deux villes disposent chacune de deux lieux de consultations infantiles et d'un centre de protection maternelle et planification familiale**

Ces activités dépendent des services de Pmi du Conseil général de l'Essonne.

Sur la ville de Grigny, deux centres de consultations sont rattachés à la Maison départementale des solidarités de Grigny. Le centre situé Place aux Herbes, dans le quartier Grande Borne, propose des consultations infantiles, ainsi que des consultations et un suivi en protection maternelle et planification familiale (gynécologue, sage-femme, conseillère conjugale). Le centre est ouvert toute la semaine. Le centre de l'Avenue des Sablons, dans le quartier Grigny II, propose seulement des consultations infantiles. Il est également ouvert toute la semaine.

Sur Viry-Chatillon, les deux centres de consultations de Pmi sont rattachés à la Maison départementale des solidarités de Juvisy-sur-Orge qui couvre les communes de Viry-Chatillon et Juvisy-sur-Orge. Le centre Espace Lacore est situé dans le quartier des Coteaux de l'Orge, et propose des consultations infantiles, de protection maternelle et de planification familiale (gynécologue, sage-femme, conseillère conjugale) ainsi que des animations collectives (animations de salle d'attente, ateliers femmes enceintes...). Le centre situé Allée Ambroise Paré, sur le Plateau, propose des consultations infantiles.

---

<sup>35</sup> Source : « Naissances Insee domiciliées Essonne 2000-2006 », tableau remis par la Direction de la Pmi, Conseil général de l'Essonne

<sup>36</sup> Système d'information géographique de la Délégation interministérielle à la ville, chiffres Insee 1999

## **La Pmi de Grigny voit quasiment l'ensemble des enfants de la ville durant leur première année de naissance**

En 2002 la Pmi de Grigny présentait déjà une activité très importante : elle avait suivi 90 % des nouveaux-nés, soit 2,3 fois le taux moyen départemental. En 2006, elle a suivi 93 % des nouveaux-nés, et compte tenu du nombre croissant de naissances, elle est saturée.

Il est difficile d'individualiser le recours aux consultations infantiles des centres Pmi de Viry-Chatillon, car les chiffres d'activité sont globalisés avec ceux des centres de consultation de Juvisy-sur-Orge. Mais ces centres observent aussi une montée en charge de leur activité.

Devant cette surcharge de travail, les Pmi de Grigny et Viry-Chatillon donnent la priorité aux plus jeunes enfants. La Pmi de Viry-Chatillon fait de la visite de la première semaine du nourrisson une priorité dès la sortie de la maternité. Cette consultation dont l'objectif principal est la pesée permet aussi de faire un éventuel dépistage de situations à risque. Devant la surcharge de son activité et les longs délais d'attente pour obtenir un rendez-vous avec son équipe (deux mois pour une première consultation), la Pmi de Grigny s'est globalement recentrée sur les 0-3 ans, en concertation avec les libéraux. Elle ne peut cependant effectuer que trois bilans entre la naissance et l'âge de 6 mois, au lieu des six bilans préconisés.

## **Des projets de développement de l'offre de Pmi sont en cours**

Un troisième centre de Pmi est en cours de création entre la Grande Borne, et Grigny II. Y seront créées de nouvelles consultations infantiles en plus de celles qui existent déjà. Il intégrera aussi une consultation de gynécologie, mais par simple redéploiement des postes actuellement positionnés sur le centre Pmi de la Grande Borne. Ce troisième centre de Grigny devrait aussi proposer des activités collectives. La fin des travaux est prévue pour 2009.

Des locaux Pmi sont prévus dans le projet de rénovation urbaine de la Grande Borne, dans le nord du quartier. L'horizon pour ces travaux est plus lointain : 2012.

## **■ Généralistes et spécialistes libéraux complètent la Pmi pour le suivi des grossesses et de la petite enfance**

### **L'offre spécialisée s'est légèrement améliorée**

L'offre en pédiatrie libérale est la même en 2007 qu'en 2002 : un pédiatre dans chaque ville.

L'offre en gynécologie libérale s'est améliorée, avec l'installation en 2005 d'un gynécologue sur Grigny, en complément des deux gynécologues qui sont restés sur Viry-Chatillon. Le territoire Viry-Chatillon / Grigny dispose maintenant de trois gynécologues libéraux au lieu de deux en 2002.

Il serait important de réactualiser les données sur la consommation médicale en pédiatrie et gynécologie, car cette consommation médicale se situait lors de l'étude de 2002<sup>37</sup> parmi les plus faibles du département. Grigny était alors à l'avant dernier rang des 22 communes les plus peuplées d'Essonne pour les consultations de gynécologues (Viry-Chatillon au 20<sup>ème</sup> rang), au 19<sup>ème</sup> rang pour les consultations de pédiatres, et au 20<sup>ème</sup> rang pour les échographies. Les nouveaux indicateurs n'ont pas pu nous être fournis par la Cpm.

---

<sup>37</sup> Etude de la Nouvelle fabrique des territoires

## **Les généralistes sont fortement impliqués dans la prise en charge des mères et des enfants**

Les médecins généralistes rencontrés voient tous beaucoup de mères et de petits enfants, certains généralistes suivant des grossesses jusqu'au 6<sup>ème</sup> mois. Ils n'identifient pas de pathologies particulières ; et reconnaissent tous que beaucoup d'enfants sont suivis à la Pmi.

Le suivi Pmi / médecin généraliste est vécu la plupart du temps comme complémentaire par les professionnels de ces deux secteurs.

En matière de périnatalité et d'enfance, les généralistes considèrent que l'offre est satisfaisante : la présence de pédiatres et gynécologues dans les deux villes, leur propre activité en terme de suivi des enfants et de grossesses, et l'efficacité de la Pmi composent une offre diversifiée. Sur Grigny où se concentre une population particulièrement jeune, le pédiatre a une forte clientèle mais peut garder une certaine souplesse pour accueillir rapidement un enfant malade et ses parents. Le gynécologue nouvellement installé sur cette ville ne se plaint pas d'une trop forte activité et reste joignable pour les urgences.

### **■ Mais Grigny ne dispose plus d'orthophoniste libéral**

L'offre libérale en orthophonie, déjà qualifiée de sous dimensionnée lors du diagnostic de 2002, a diminué. Le nombre total d'orthophonistes sur l'ensemble des deux villes est passé depuis cette date de huit à six, ces dernières étant toutes installées sur Viry-Chatillon. Le seul orthophoniste qui était installé sur Grigny en 2002 est parti, et un autre départ concerne Viry-Chatillon.

Pour la densité par habitant<sup>38</sup>, Grigny est au dernier rang des 42 communes de l'Essonne, et Viry-Chatillon au 27<sup>ème</sup> rang.

En 2002, Grigny se situait déjà au dernier rang des 22 principales communes de l'Essonne, mais Viry-Chatillon au huitième rang (source étude 2002 Nft).

Des orthophonistes exercent au Cmp l'Imagerie (1,8 Etp) et au Cmpp de Viry-Chatillon (1,12 Etp).

Une consultation d'orthophonie a été créée dans le cadre du dispositif de Réussite éducative : l'orthophoniste effectue des bilans mais n'assure pas de prise en charge.

### **■ Un recours aux soins des femmes enceintes et des petits enfants globalement satisfaisant d'après les professionnels**

Un seul médecin généraliste rencontré dit avoir constaté des recours tardifs pour le suivi des grossesses (au 6<sup>ème</sup> mois sans avoir consulté avant). Selon le gynécologue, il y a quelques patientes qui négligent le suivi de leur grossesse. Plusieurs praticiens rappellent que le suivi tardif ne doit pas forcément être interprété comme un signe de négligence de la part de la femme enceinte. Ceci peut s'expliquer souvent par des facteurs culturels, la grossesse n'est pas une maladie et en l'absence de problème, elle n'est pas toujours considérée comme nécessitant des visites de suivi chez le médecin.

Les Pmi, conscientes du risque lié aux conditions de vie, cherchent à suivre les femmes enceintes les plus en difficultés socialement. Globalement elles estiment que les femmes sont suivies correctement et dans des délais acceptables.

Les praticiens sont nombreux à dire que les parents sont attentifs à la santé de leurs enfants et n'hésitent pas à consulter pour les problèmes somatiques. Les 0-3 ans en particulier ne

---

<sup>38</sup> Données Cpm au 31/12/06, service statistique, données TISS 2007, base de données Erasme

manquent pas de soins. En revanche, les parents sont moins vigilants sur les troubles du comportement et de l'apprentissage chez les plus grands, et ont plus de difficultés à maintenir une démarche de soins de longue durée pour leurs enfants.

## ■ **Mais des indicateurs de santé des enfants et de suivi des grossesses qui restent préoccupants sur Grigny**

### **Les indicateurs en périnatalité se sont peu améliorés depuis ces trois dernières années**

Les données de la Maison départementale des solidarités de Grigny apparaissent déjà très préoccupants en 2004<sup>39</sup>. Ils ne se sont que très légèrement améliorés<sup>40</sup> :

- Le taux de mères n'ayant pas bénéficié de 3 échographies pendant leur grossesse reste le plus élevé d'Essonne (8,8 %, soit 1,6 fois la moyenne départementale, contre 9,5 % en 2004).
- Le taux de mères de moins de 20 ans reste le plus élevé d'Essonne (5,3 %, soit 2,4 fois la moyenne départementale, contre 5,8 % en 2004).
- Le taux de bébés de petit poids (moins de 2,5 kg nés à terme) situe Grigny au 4<sup>ème</sup> rang des communes de l'Essonne (7,1 %, soit 1,1 fois la moyenne départementale, contre 7,6 % en 2004).
- Nous n'avons pas reçu les indicateurs sur le taux de naissances prématurées, mais ce taux était en 2004 le plus élevé d'Essonne (7,5 %, soit 1,3 fois la moyenne départementale).

Les mêmes données de 2006 montrent aussi que sur Grigny, le taux de femmes enceintes n'ayant pas bénéficié des 7 visites prénatales recommandées est le plus élevé du département (ces données n'avaient pas été utilisées en 2004).

### **Des retards de vaccination en CE1 fréquents**

Pour l'année scolaire 2005/2006<sup>41</sup>, Grigny est la ville du département dont le taux d'enfants en retard de vaccination est le plus important : 45,7 % pour une moyenne départementale de 30,4 %. Les enfants suivis par la Maison départementale des solidarités de Juvisy-sur-Orge présentent également un retard de vaccination plus important que la moyenne départementale, soit 34,5 %.

### **Des statistiques de bilan de santé des 3-4 ans difficilement exploitables**

Les services publics de santé et plusieurs libéraux estiment que la part d'enfants présentant des retards de langage et des troubles psychologiques et du comportement est importante. Mais il est difficile de quantifier précisément les troubles. En effet, les résultats des bilans effectués en école maternelle par la Pmi sont difficilement exploitables en termes statistiques, qu'il s'agisse des troubles sensoriels, retards de langage, troubles psychologiques, obésité. Les données<sup>42</sup> qui nous ont été communiquées au sujet des enfants nés en 2001, montrent que les dépistages ne concernent pas la totalité des enfants (75 % d'enfants vus sur Grigny pour les dépistages auditifs et visuels, 38 % d'enfants vus en visite médicale complète). De plus, les pourcentages d'enfants vus varient d'un site à l'autre, il est difficile d'établir des comparaisons entre les différents territoires des Maisons départementales des solidarités. Enfin, le critère de définition de la pathologie peut être sujet à caution (par exemple le taux

<sup>39</sup> Source : « Eléments de diagnostic du territoire de Grigny et Viry-Chatillon », Annexe au Contrat urbain de cohésion sociale de Grigny et Viry-Chatillon, janvier 2007.

<sup>40</sup> Source : Certificats de santé du 8<sup>ème</sup> jour reçus en Pmi, Conseil général de l'Essonne, données 2006.

<sup>41</sup> Sources : Conseil général de l'Essonne, Direction de la Prévention Santé.

<sup>42</sup> « Résultats des bilans en école maternelle, enfants nés en 2001 », Source : Conseil général de l'Essonne, Direction de la Pmi.

d'anomalies visuelles ne distingue pas les enfants déjà appareillés, les retards de langages sont difficiles à apprécier chez des enfants ne parlant pas le français).

### **Bilan de 6 ans : 70 à 100 % d'enfants vus**

A six ans, les enfants bénéficient d'un bilan de santé effectué par les médecins et infirmières scolaires. Il doit permettre le repérage précoce des signes pouvant entraîner des difficultés ultérieures d'apprentissage.

Sur l'année scolaire 2006/2007, la quasi totalité des enfants a bénéficié du bilan de santé de 6 ans :

- Sur Grigny, les statistiques qui concernent la Grande Borne montrent que 95 % des enfants ont été vus, le pourcentage sur le reste de la ville étant de 70 % d'enfants vus.
- Sur Viry-Chatillon, la totalité des enfants a bénéficié du bilan.

Quand un trouble est dépisté, il fait l'objet d'un « avis » avec orientation vers un professionnel du soin. Sur l'année scolaire 2006/2007, c'est surtout pour des troubles ophtalmologiques, otho-rhino-laryngologiques, d'obésité et du langage que des avis ont été formulés.

Ce bilan des 6 ans comprend en particulier un examen approfondi des troubles du langage oral<sup>43</sup>. A Grigny, la totalité des enfants a bénéficié de ce test. Les résultats sont apparus très préoccupants pour 25 à 30 % des enfants. Ils ont été orientés vers le Réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté (Rased), ou bien directement vers le Cmp, Cmpp ou orthophoniste libéral.

### **■ Des lieux parents-enfants aux possibilités d'accueil limitées**

Deux lieux d'accueil pour les enfants de 0-3 ans et leurs parents existent sur Grigny :

- « La Farandole », place aux herbes dans la cité Grande Borne, propose un accueil gratuit et anonyme aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte responsable, six demi-journées par semaine.
- L'association « La Récré » propose, au sein de la Maison de la petite enfance rue Saint Exupéry (côté ouest du centre commercial de Grigny II), un lieu de rencontre, de détente et de jeux pour les petits, jusqu'à 3 ans, et leurs parents, cinq demi-journées par semaine.

On peut noter aussi l'existence du « Lieu Passerelle » sur Grigny II, qui a pour but de préparer à la vie collective en école maternelle les enfants de deux ans qui ne fréquentent aucune structure collective. Les parents sont largement impliqués dans cet accueil.

Il n'existe pas de lieux de ce type sur Viry-Chatillon.

### **■ Une saturation de l'offre Cmp / Cmpp**

**Le Centre médico-psychologique (Cmp) l'Imagerie**, situé sur la Grande Borne, est rattaché à l'établissement hospitalier Barthélemy Durand. Ce secteur couvre Grigny et Viry-Chatillon, mais aussi d'autres villes<sup>44</sup>. Il reçoit des enfants de la naissance à 16 ans.

Le Cmp l'Imagerie propose des consultations individuelles et des groupes thérapeutiques. Son équipe dispose de psychiatres, psychologues, infirmiers, psychomotriciens, psychologues, orthophonistes, assistantes sociales, secrétaires.

---

<sup>43</sup> Test ERTL 6 ans.

<sup>44</sup> Athis-Mons, Draveil, Fleury-Mérogis, Juvisy-sur-Orge, Paray Vieille Poste, Savigny-sur-Orge.



En 2006, 635 patients de 0 à 16 ans ont été pris en charge pour des interventions allant de la prévention, à la prise en charge de souffrance psychique courante et aux pathologies mentales lourdes. Le délai moyen d'attente pour une prise en charge dans la structure est de 3 à 6 mois. Le Cmp l'Imagerie travaille en lien avec les autres structures de son secteur de psychiatrie infantile juvénile :

- le centre de soins pour adolescents « l'Entretiens » situé à Savigny-sur-Orge ;
- la consultation psychologique « Prélude » pour les 0-3 ans, située à Athis-Mons ;
- deux Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel, un à Viry-Chatillon et un à Savigny-sur-Orge ;
- un Accueil familial thérapeutique à Savigny-sur-Orge ;
- un hôpital de jour situé à Savigny-sur-Orge.

**Le Centre médico psycho pédagogique (Cmpp)** est situé à Viry-Chatillon rue Henri Barbusse et dispose d'une antenne allée Ambroise Paré sur le Plateau. Cet établissement est rattaché à l'association à but non lucratif « Eveil ». L'équipe est composée de pédopsychiatres, psychologues, psychomotricienne, orthophonistes, assistante sociale, secrétaire.

Le Cmpp n'est pas sectorisé. Il reçoit des enfants de la naissance à 18 ans.

En 2006, il a reçu 255 enfants, dont la majorité venaient de Viry-Chatillon (76 %). 14 % des enfants reçus venaient de Grigny. Les enfants sont suivis au Cmpp pour des difficultés psychologiques, des troubles du comportement, des troubles de l'apprentissage, des difficultés d'adaptation scolaire ou des troubles de la relation mère-bébé. Le personnel note une augmentation des consultations pour troubles autistiques (2-4 ans) et phobies scolaires (12-15 ans).

Le délai d'attente moyen est supérieur à 6 mois, mais une priorité est donnée aux 0-2 ans et aux adolescents, qui bénéficient de délais plus réduits (le délai peut être ramené à 15 jours en cas de nécessité).

## ■ Un partenariat dense entre professionnels

Les professionnels rencontrés témoignent de différentes relations de partenariat sur le territoire, pour assurer le suivi des grossesses et des enfants. Aucun des acteurs de santé ne semble vraiment manquer d'interlocuteur dans le périmètre des deux villes et au delà, les limites qu'ils évoquent concernent plutôt le manque de disponibilité des services

### **Des relations multiples entre services publics**

Les Pmi ont tissé de nombreux liens avec les différents professionnels de services publics recevant des enfants :

- L'école pour les bilans de 3-4 ans : les liens entre le médecin de Pmi réalisant les bilans et le médecin scolaire sont étroits et constructifs (échange sur des situations,...).
- Les Cmp et Cmpp vers lesquels la Pmi oriente les enfants les plus en difficultés, en regrettant les délais d'attente de ces structures. La Pmi de Viry-Chatillon a établi des liens forts avec le Cmp l'Imagerie. Celui-ci a invité la Pmi et d'autres acteurs de la petite enfance à réfléchir tous les deux mois à des situations particulièrement complexes.
- Le Cmp adulte de Savigny-sur-Orge pour les mères en souffrance psychique
- Les maternités du secteur même si la Pmi de Viry-Chatillon constate qu'il y a parfois des divergences dans leurs conceptions respectives du suivi des bébés et de l'allaitement par exemple.

La santé scolaire a également tissé des liens importants avec les acteurs locaux. Elle regrette aussi le manque de disponibilité du Cmp et Cmpp

Le Cmp adulte de Grigny a insisté sur ses bonnes relations de partenariat avec le service de gynécologie obstétrique de l'hôpital d'Evry qui dispose d'une petite unité mère enfant.

### **Un partenariat plus contrasté entre services publics et libéraux**

Les relations entre les services de Pmi et médecins libéraux sont fréquentes. Toutefois les bases de collaboration sont différentes sur les deux villes.

Les relations des médecins généralistes de Grigny avec la Pmi paraissent satisfaisantes à ces deux types de professionnels. La complémentarité entre la Pmi, qui fait surtout un travail de prévention, et le médecin généraliste qui intervient quand l'enfant est malade, est reconnue et bien acceptée. La Pmi est vigilante sur le fait que les familles choisissent rapidement un médecin traitant. Pour certains publics, Pmi et médecins généralistes se sont organisés pour que le suivi soit fait par l'un ou par l'autre de façon à réduire les redondances mais aussi de manière à permettre que la majorité des enfants soient vus par un professionnel.

Cette organisation en complémentarité n'existe pas sur Viry-Chatillon. Comme celle de Grigny, la Pmi de Viry-Chatillon insiste sur la démarche de choix d'un médecin traitant, et les familles consultent leur médecin pour tous les problèmes aigus et la Pmi pour le suivi préventif. Mais sur Viry-Chatillon, ce double suivi ne paraît pas satisfaisant pour tout le monde. La Pmi constate et déplore que certains médecins écourtent les consultations avec les enfants, sachant qu'ils sont suivis par la Pmi. Un médecin généraliste estime que, compte tenu de sa surcharge de travail, la Pmi devrait se recentrer sur les publics en difficulté.

Les médecins scolaires n'hésitent pas à appeler le médecin traitant des élèves quand il y a un problème. Mais elles estiment que les relations ne s'instaurent que rarement dans le sens médecin traitant vers santé scolaire. Un des médecins scolaires regrette certaines autorisations d'absence de complaisance sous prétexte médical, qui ne permettent pas d'aborder clairement les problèmes d'absentéisme scolaire particulièrement importants chez certains élèves.

Le gynécologue libéral qui vient d'arriver sur Grigny a établi un partenariat avec les services et professionnels spécialisés dans le suivi des grossesses mais peu avec les généralistes. Il est diversement connu par les généralistes, certains lui adressant des patientes pour le suivi de la grossesse... Les généralistes qui suivent les grossesses jusqu'au sixième mois adressent leurs patientes directement à la maternité de leur choix.

# DETAIL DES DONNEES RECUEILLIES EN SANTÉ MENTALE ADULTES ET ADOLESCENTS

## ■ L'offre libérale en santé mentale sur les deux villes

Quatre psychologues libéraux exercent sur Viry-Chatillon mais aucun sur Grigny. Un psychiatre libéral s'est installé il y a quatre ans sur Grigny, mais il n'existe aucun cabinet de psychiatre sur Viry-Chatillon. Une clinique privée à orientation psychiatrique est cependant installée sur Viry-Chatillon.

## ■ Le secteur public de psychiatrie adulte qui reçoit les habitants de Grigny

Grigny appartient au 8<sup>ème</sup> secteur de psychiatrie adulte de l'Essonne (secteur 91G08), et dépend de l'Etablissement public de santé (Eps) Barthélémy Durand situé à Etampes. Le 8<sup>ème</sup> secteur couvre Fleury-Mérogis, Grigny, Morsang-sur-Orge. En plus de l'Unité d'hospitalisation située à Etampes, ce secteur propose deux centres qui disposent chacun d'une Consultation médico-psychologique et d'un Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel. Un de ces centres Cmp-Cattp se trouve sur Grigny (centre Lucien Bonnafé situé Place aux Quinconces à la Grande Borne), l'autre sur Morsang-sur-Orge.

Le Cmp-Cattp situé à Grigny reçoit des patients de Grigny et de Fleury-Mérogis. Son équipe comprend des psychiatres, un psychologue, des infirmiers, une assistante sociale, une secrétaire.

Le secteur dispose également de plusieurs autres structures d'accueil. Deux de ces structures sont situées sur Grigny : l'atelier « Récup'Art », et le Point accueil écoute jeunes. Ces deux services sont situés dans la cité la Grande Borne, en proximité du Cmp-Cattp. L'atelier « Récup'Art », animé par un artiste graphiste et un infirmier, accueille des patients et des habitants avec le support d'activités thérapeutiques à médiation artistique ou culturelle. Cet atelier s'inscrit dans les activités de l'association « Les temps mêlés », dont l'équipe du secteur 91G08 est à l'origine. Le Point accueil écoute jeunes s'adresse aux adolescents en souffrance psychique (cf. plus loin « Les lieux d'écoute et de soins pour les adolescents »).

Le Cmp effectue des activités de prévention (par du travail en partenariat) et des soins (de la consultation psychiatrique avec traitements médicamenteux à la psychothérapie analytique). En 2006, le nombre de patients pris en charge était de 600 avec une majorité de femmes dans les suivis en ambulatoire, alors qu'il y a plus d'hommes que de femmes en hospitalisation. Les personnes consultent au Cmp pour tous types de problèmes de santé mentale, de la souffrance psychique courante à la pathologie lourde (psychose).

Dans son rapport d'activité 2006 le Dr Guyader, chef de service, s'alarme de plusieurs problèmes qui limitent les possibilités d'accueil par son équipe. Le rapport estime que les effectifs infirmiers sont très insuffisants, ce déficit ayant été en 2006 à l'origine d'une crise grave sur l'Unité d'hospitalisation. Malgré la création de douze places dans des dispositifs innovants, la capacité d'accueil en hospitalisation, soit 25 lits, a été débordée. Le Dr Guyader observe que la situation de précarité majeure d'un certain nombre de patients du secteur a pour effet le nombre croissant de patients hospitalisés sans que leur état psychiatrique ne le

nécessite vraiment, mais auxquels il faut bien proposer un mode d'hébergement stable et honorable lors d'une décompensation aiguë. C'est ainsi que depuis octobre 2005 le service a constamment entre 15 et 20 personnes hospitalisées qui n'ont ni domicile personnel ou foyer, ni maison de retraite. L'analyse des entrées en hospitalisation du 1<sup>er</sup> juillet au 21 décembre 2006 montre que 47 % des patients étaient des habitants de Grigny.

Pour ce qui concerne l'activité hors hospitalisation, elle apparaît d'après le rapport de service moins saturée que l'hospitalisation, cette différence marquant en elle-même un dysfonctionnement dans l'orientation des patients par les partenaires. Le rapport d'activité semble mettre surtout l'accent sur une difficulté à organiser de manière adéquate les relations entre service de psychiatrie et services de l'hôpital général. Le rapport note par exemple que les interventions de l'équipe de psychiatrie à l'hôpital général sont rares, et que celui-ci fait peu appel aux consultations ambulatoires. Sur l'analyse des entrées en Unité d'hospitalisation psychiatrique à Barthélémy Durand de juillet à décembre 2006, 71 % des patients ont été hospitalisés sans passer par les structures sectorielles (Cmp ou équipe de liaison). Ces patients venaient de l'hôpital général d'Evry et de l'hôpital général de Longjumeau.

Au cours de l'entretien que nous avons eu avec un psychiatre du Cmp adulte de Grigny, celui-ci a insisté sur la fonction de soin de proximité que joue cette consultation. Il a rappelé qu'il n'y a aucun délai d'attente pour être reçu au Cmp, les infirmiers assurant le premier accueil et parfois le suivi de patients. En 2006, l'équipe a réalisé plus de 20 000 actes de consultations, visites à domicile et de Cattp, permettant ainsi que très peu de ces patients suivis ne soient hospitalisés. Le chiffre très élevé tient au fait que les patients les plus en difficulté sont vus très souvent, les Cmp-Cattp faisant ainsi office d'hôpital de jour.

## ■ Le secteur public de psychiatrie adulte qui reçoit les habitants de Viry-Chatillon

La ville de Viry-Chatillon est couverte par le secteur de psychiatrie 91G07. Ce secteur est également rattaché à l'Eps Barthélemy Durand. Il dispose en ambulatoire d'un Cmp et d'un Cattp à Savigny-sur-Orge, mais aucune consultation n'est implantée sur Viry-Chatillon. L'équipe a choisi de ne pas se disperser entre les deux sites. Le délai d'attente pour une prise en charge a tendance à augmenter ces derniers temps, mais l'équipe s'est organisée pour qu'un premier contact ait lieu rapidement avec un infirmier. Quand les personnes ont des revenus suffisants, l'équipe n'hésite pas à les orienter vers le libéral. Une partie des patients vient de Viry-Chatillon et l'équipe a du mal à identifier si l'éloignement géographique rebute certaines personnes.

Comme l'équipe du Cmp de Grigny, celle de Savigny-sur-Orge relève la difficulté à trouver des logements pour les personnes qui souffrent de troubles psychiatriques. Il existe quelques appartements thérapeutiques, mais d'autres formules sont nécessaires. Le Cmp souhaite aussi que les protocoles d'hospitalisation sous contrainte soient améliorés sur Viry-Chatillon.

## ■ Les urgences psychiatriques adultes

Les urgences psychiatriques adultes sont assurées par l'Eps Barthélemy Durand (à Etampes). Les patients souffrant de troubles psychiatriques peuvent aussi être accueillis dans les Services d'accueil et de traitement des urgences (Sau) et Unités de proximité d'accueil, de

traitement et d'orientation des urgences (Upatou) des établissements publics de santé non spécialisés environnants : Evry, Corbeil, Juvisy-sur-Orge, Longjumeau.

## ■ **Les lieux d'écoute et de soins pour les adolescents en souffrance psychique**

Les professionnels rencontrés estiment que les phénomènes de déscolarisation des adolescents sont fréquents ainsi que les phobies scolaires. Le contexte de violence dans les quartiers et dans certaines familles a un impact fort chez les adolescents sur ces troubles, même s'il ne s'agit pas du seul facteur de souffrance psychique.

L'infirmier et le cabinet médical du médecin du collège sont aussi des lieux repérés par les adolescents pour venir exprimer leurs demandes et leurs difficultés. La présence du médecin et/ou de l'infirmière est donc un facteur favorable qui permet de saisir une situation urgente « au vol » mais les faibles moyens en médecine scolaire ne garantissent pas du tout cette présence.

Grigny dispose d'un Point Accueil Ecoute Jeunes (Paej). Il s'agit d'un service public d'accueil et d'écoute, situé place aux Herbes, au sein du quartier de la Grande Borne. Il est géré, comme les services de psychiatrie, par l'Etablissement public de santé Barthélemy Durand). Sa principale mission est d'assurer la prévention des addictions et des conduites à risque, mais il est ouvert à tout problème psychologique concernant les jeunes de 10 à 25 ans. L'équipe est composée de 1.5 Equivalents Temps Plein (Etp) de psychologues assurés par 3 psychologues et de 0.5 Etp de secrétaire assurés par une secrétaire. Il est ouvert au public les mardi et mercredi de 10 h à 20 h, et le vendredi de 10 h à 17 h. Une des psychologues du Paej assure aussi une action hors les murs au collège Pablo Neruda durant toute la journée du jeudi. La ville de Grigny prend en charge le local et les communications téléphoniques. Suite au départ de psychologues et à la difficulté d'en attirer de nouveaux compte tenu des rémunérations proposées, ce service a réduit ses prestations ces dernières années. Il a notamment considérablement limité ses actions hors les murs : conférences, travail avec le milieu scolaire...

Sur Viry-Chatillon, devant le besoin important et la faiblesse de l'offre, le Cmpp fait de l'accueil des adolescents (il reçoit jusqu'à l'âge de 18 ans) une de ses priorités, en même temps que l'accueil des tous petits. Il essaye d'accueillir les adolescents dans les 15 jours après la demande, de façon à pouvoir intervenir sur les situations de crise. Il a aussi mis en œuvre une action spécifique sous forme d'un atelier thérapeutique vidéo pour les 13-14 ans. Ce Cmpp souhaite développer d'autres actions avec des adolescents en utilisant le support du jeu vidéo.

D'autres structures existent dans les villes limitrophes :

- Le Paej de Grigny a développé une antenne de consultation sur Morsang, ainsi qu'un appartement relais sur la même ville qui propose un accueil provisoire des jeunes en rupture familiale.
- Le secteur de psychiatrie infanto-juvénile qui dessert Grigny et Viry-Chatillon gère un Centre de soins pour adolescents « L'Entretiens » à Savigny-sur-Orge, qui les accueille de 14 à 20 ans. Ils peuvent s'y adresser spontanément, et sont accueillis dans un cadre moins institutionnel que le Cmp.

- L'association Essonne-Accueil gère des lieux d'écoute pour adolescents sur Evry, Massy, et Etampes. Dans chacun des sites, un « Accueil parents-adolescents » aborde des questions plus généralistes : manque de confiance ou de dialogue, échec scolaire ...

## ■ La prise en charge des addictions

Des situations d'addictions ont été évoquées mais sont mal connues car elles semblent peu prises en charge sur Grigny et Viry-Chatillon.

En effet, la plupart des professionnels rencontrés ne souhaite pas suivre de personne atteintes d'addiction et n'en suivent pas, de fait. Ils ont évoqué plusieurs structures spécialisées vers lesquelles ils orientent ces situations : le Centre de cure ambulatoire en alcoologie d'Evry, l'hôpital Manhes basé à Fleury, l'hôpital de jour du Centre Hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges dans le Val de Marne, le Centre spécialisé de soins aux toxicomanes d'Arpajon, l'Association Essonne-Accueil à Evry et l'Association Ressources d'Athis Mons...

Sur la Grande Borne, le Point accueil écoute jeunes reçoit des jeunes confrontés à des problèmes d'addiction et leur famille, mais comme tous les Paej il s'agit d'un lieu de prévention et non de soins.

Grigny et Viry-Chatillon ne disposent pas de structures de soins ambulatoire spécialisées dans les addictions : Centre spécialisé de soins aux toxicomanes (Csst), ou Centre de cure ambulatoire en alcoologie (Ccaa). La Clinique de l'Abbaye (Viry-Chatillon) propose une prise en charge des maladies alcooliques et autres addictions mais n'est pas habilitée en Csst ni en Ccaa. Les structures de ce type les plus proches sont le Csst Ressources à Athis Mons, le Csst Essonne centre d'Accueil à Evry, et le Ccaa d'Evry.

On notera que l'Association Essonne-Accueil, si elle n'est labellisée Csst que sur Evry, assure aussi sur ce site une « consultation jeunes cannabis ».

## ■ Le partenariat entre professionnels

Le partenariat existe entre les quelques structures disponibles sur Grigny et Viry-Chatillon mais globalement, sur le thème de la santé mentale, les orientations se font plutôt vers l'extérieur.

La Pmi de Viry-Chatillon commence à travailler avec le Cmp adulte de Savigny-sur-Orge pour les mères qui posent un problème psychiatrique. En effet, elle diagnostique fréquemment des troubles psychologiques ou psychiatriques au cours du suivi de la grossesse.

La Santé scolaire oriente les collégiens qui ont besoin d'un suivi psychologique vers l'Entretemps à Savigny-sur-Orge, ou vers le Cmpp de Viry-Chatillon. Mais ces lieux sont éloignés pour certains collégiens et leurs parents ne les laissent pas facilement s'y rendre. De plus, le nombre de places est limité et ne couvre pas du tout les besoins.

Le collège du centre ville de Viry-Chatillon a mis en place une écoute assurée par une équipe d'éducateurs qui viennent dans le collège et travaillent avec le conseiller principal d'éducation. Cette équipe assure également une écoute hors collège. Une psychologue du Paej de Grigny intervient au collège Pablo Neruda.

# ANNEXE 3

## LA CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE